



« Bien être et bien vivre ensemble »
à Casson

Bulletin municipal
Janvier 2016

Mairie de Casson

3, rue de la Mairie
44390 CASSON
Tél. 02 40 77 62 46
Fax 02 40 77 60 00
contact@casson.fr
www.casson.fr

Horaires mairie

Lundi : 9h - 12h et 14h - 17h
Mardi : 9h - 12h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Samedi (les 1^{er} et 3^e du
mois) : 9h - 12h

3

Actu de la commune

Le mot du Maire.....	3
Commission Affaires scolaires/Enfance-Jeunesse.....	4
Commission Affaires sociales.....	8
Commission Vie associative.....	9
Commission Urbanisme/Voirie/Environnement.....	10
Commission Communication.....	12
Commission Finances.....	13
Commission Transport.....	14

18

Actu des associations

Associations scolaires et périscolaires :

APEM École Montgolfier.....	18
OGEC et APEL Ecole Ste Anne.....	19
Relais Assistantes Maternelles.....	20

Associations culturelles :

Polyglotte.....	20
TV sur Erdre.....	21
EMI.....	21
Compagnie du TRAC.....	22
UNC.....	22
Les Joyeux Amis de Casson.....	23
Les Fontaines créatives.....	23
Casson Mon Pays.....	24

Associations sportives :

Badminton de Casson.....	25
ASC Basket.....	26
ASC Foot.....	26
Gymnastique d'entretien.....	26
ASC Volley.....	27
Tennis club cassonnais.....	27
Grandchamp Arts Martiaux.....	28
Jeux bretons de Casson.....	29
Moto club Tudoù Mat.....	30

Associations diverses :

Not'Maison.....	30
ANCRE.....	31
CCLC.....	32
Secours catholique.....	32
UCAC.....	32

15

Actu des écoles

École Montgolfier.....	15
École Sainte-Anne.....	16
Ensemble scolaire privé.....	17
Un lycée public à Nort-sur-Erdre.....	17



Bulletin d'information de la municipalité de Casson



Réalisation :

Commission Communication
Armelle BOSSIS
Ségolène BRIAND
Arnaud DOUSSET
Claudia HOUSSAIS
Franck LE GAL

Responsable de la publication :
Philippe EUZÉNAT

Directeur de la publication :
Claudia HOUSSAIS

Tirage : 950 exemplaires

Conception et impression :

Kalydéa
SAINT-GÉREON - 44150 ANCENIS
Tél. 02 40 83 14 63 - Fax 02 40 83 09 29
E-mail : accueil@kalydea.fr
Labellisé Imprim'vert

33

Territoire d'Erdre et Gesvres

35

Infos pratiques



Le mot du Maire

Chères Cassonnaises, Chers Cassonnais,

Par cette nouvelle édition du bulletin municipal, vous avez pu découvrir le nouveau logo de la commune, en vigueur depuis le début du mois. Ce résultat est le fruit d'un travail mené, depuis le début du mandat, dans le but de moderniser l'image de la commune. En effet, le précédent logo, qui datait du début des années 90 ne correspondait plus à la représentation de la commune, en terme de dynamisme, notamment démographique, d'essor économique et sportif, et de jeunesse.

Conscient de l'importance de ce choix, et de la difficulté d'établir un consensus en terme esthétique, nous avons pris le temps de la concertation entre élus et agents municipaux, afin que le résultat soit partagé par tous, pour garantir une appropriation rapide de cette nouvelle identité communale.

Au-delà de l'aspect esthétique, nous avons souhaité conserver l'essence même du nom de notre commune, par le biais de la dominance de la feuille de chêne (Casson, étant une déclinaison de la racine du mot chêne, en latin).

Je vous laisse découvrir, en page 13, l'explication de la démarche qui a conduit à ce résultat, et je souhaite que chaque cassonnais puisse se retrouver dans cette nouvelle identité visuelle, qui représentera la commune pour les années à venir.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une belle et heureuse année 2016, couronnée de réussites professionnelles et personnelles.

Philippe EUZÉNAT
Maire de Casson



M. Le Maire
Philippe Euzénat

Mme Hervouet
Katell

Mme Houssais
Claudia

M. Hémion
David

M. Besson
Dominique

M. Bonraisin
Jacques

Mme Bossis
Armelle

Mme Brassier
Françoise

Mme Briand
Ségolène

Mme Cottin
Céline

M. Dousset
Arnaud

Mme Dussilos
Danièle

Mme Gillot
Mayvonne

M. Ginestet
Jérôme

M. Jallais
Yves

M. Legal
Franck

M. Roussel
Jean Philippe

Le Conseil Municipal

souhaite rendre un hommage particulier aux familles touchées par le drame du 13 novembre 2015, ainsi qu'aux forces de police, au personnel médical et de secours qui se sont mobilisés pour réagir face à l'urgence.



Commission affaire scolaires Enfance-Jeunesse

La semaine sans écrans

- Il était une fois, dans une petite ville au nord de Nantes, une étrange migration. Un soir où l'automne n'en finissait pas de son été indien, tous les écrans, les tablettes, les ordinateurs, les télévisions, les smartphones... s'étaient envolés loin de la ville, au gré du soleil et d'une brise légère.
- Oh là là... Mais alors, qu'est-ce qu'ils faisaient, les gens, sans télé, sans tablette, sans écrans pour s'amuser ? Ils devaient s'ennuyer !
- Détrompez-vous, les enfants. Certains, pris au dépourvu, ont poussé les meubles de leur maison pour la transformer en théâtre. Ils ont enrubanné de guirlandes lumineuses les aléas du chemin (c'était

à la Bretonnière) et plein de monde est venu chez eux applaudir deux nurses anglaises déjantées qui voulaient faire une potion magique avec des cervelles de français. D'autres ont dressé une grande salle à manger dans une étable, tout à côté de belles laitières ébaudies et l'on a dansé jusque tard dans la nuit sous les violons et accordéons de Vincent Badeau Turi. Ce soir-là, c'était un Samedi, le bonheur était à la Prée. Le Samedi d'après, on pouvait faire le tour du monde en chansons à la salle municipale avec Manafina, quatre chanteurs globe-trotters à la voix d'or.

- Ouahh... Oui mais... les gens, comment qu'ils faisaient pour s'envoyer des textos, communiquer entre eux, raconter ce qu'ils avaient vu ? C'est impossible si on n'a pas de smartphone.

- C'est simple, ils se parlaient, ils se voyaient, ils s'écoutaient. Le Dimanche, ils ont suivi deux conteuses de rêves à travers les chemins et les villages. Elles connaissaient toutes les vertus des plantes sauvages et avaient des tas de secrets pour délier les langues. Le même jour, ils étaient des centaines dans les rues de la petite ville à se raconter l'histoire de quatre-vingt-dix petits écoliers du pays de l'or blanc venus s'abriter pendant la guerre au château du Plessis. Et puis, un soir, il y a eu les abeilles ! Imaginez toute une ruche d'enfants venus avec leurs parents écouter Benjamin, le dompteur de reines et de faux-bourçons. Au crépuscule, quand la nuit s'est mise à envelopper le village de la Havardière, les abeilles se sont endormies comme repues de miel. Alors, des milliers d'étoiles ont constellé le ciel. Un astronome avait dressé sa lunette et Saturne en a profité pour faire danser son anneau comme une ceinture de princesse.

- Oohh... Moi, j'ai déjà vu Saturne sur internet, mais jamais en vrai. Qu'est-ce qu'ils faisaient, les gens de ton histoire,

sans internet, pour se renseigner sur tout ?

- Justement... Pendant toute la semaine, c'était comme un internet vivant. Un soir, à la Prée neuve, un animateur est venu parler des écrans avec les gens, un vrai forum, mais en chair et en os. On pouvait poser les questions qu'on voulait. Un autre soir, à la salle communale, un conférencier a parlé de la dernière guerre. C'est lui qui a posé des questions aux anciens pour qu'ils racontent leur enfance pendant toutes ces années. Il y a des jeunes qui ont découvert des secrets que leur grand-père ne leur avait jamais révélés. Une autre fois, les coiffeuses, l'esthéticienne, une pâtissière, la fleuriste, ont elles aussi dévoilé leurs secrets. Même les jardiniers de la ville sont venus expliquer d'où leur venait le pouvoir d'embellir les espaces et les rues.

- Tu le connais, toi, le pouvoir des jardiniers ?

- Chut... C'est un secret. Je sais seulement qu'ils ont la main verte et aussi qu'ils se sont donné beaucoup de mal, toute la semaine, avec les autres personnes de la mairie, pour que tout se passe bien pendant que les habitants étaient privés d'écrans. Un jour, on a cru que les écrans qui s'étaient envolés revenaient. De curieuses bulles transparentes, comme des soucoupes volantes, ont envahi la salle de sport. On aurait dit des œufs de grenouille géants, avec à l'intérieur des humains prêts à naître. Cela s'appelait du bumper-foot. On a cru que les habitants commençaient à perdre la boule, à force d'être privés de télé. Un autre jour, toujours dans la même salle de sport, il a plu des centaines d'avions en papier. Là encore, on a pensé que c'étaient les écrans qui revenaient... En fait, ils ne sont revenus que le Dimanche après-midi, juste après les jeux de douze heures, à l'heure de





l'apéro. Les habitants étaient tous réunis pour fêter leur résistance numérique. Ils se disaient qu'ils pourraient tenir encore plus longtemps et qu'ils étaient bien, tous ensemble, loin des écrans.

- Nous voudrions bien savoir où ça se passe, ton histoire d'écrans migrateurs et d'usagers résistants. Tu crois que c'est loin d'ici ?
- Vous connaissez Casson ? La ville dont il est beaucoup question dans cette revue... Hé bien... C'est de là que sont partis les écrans, un soir de Septembre. Casson n'a pas besoin de la TNT pour offrir des « chênes » par milliers. Vous savez, la première fois, en 2012, quand la commune a profité d'un Projet éducatif local pour libérer un peu ses habitants de toutes les formes d'écrans, cela a duré deux jours. Comme les gens en redemandaient, l'année suivante, cela dura trois jours. En 2014, les habitants ont réussi à tenir cinq jours et en 2015, les machines sont parties une semaine et même un peu plus : du Samedi 26 septembre au Dimanche 5 octobre.
- Plus d'une semaine ! C'est impossible !
- Pourtant, c'est vrai... Maintenant que les écrans sont revenus, vous pouvez voir en vrai toute cette histoire. Il suffit de taper « TV sur Erdre » sur votre moteur de recherche, et cliquer sur « Casson ». Ce sont les jeunes de Casson qui ont filmé, interviewé les acteurs de l'événement, choisi et mit bout à bout toutes les images.

- Mais alors, est-ce que l'an prochain les écrans se sauveront encore de Casson ?
- Certains soirs, quand la nuit est tombée et que la lune blanchit la campagne cassonnaise, on peut voir se presser vers une salle communale des élus municipaux, des artisans, des commerçants, des membres d'associations, des bénévoles... La conspiration prépare en grand secret une parade à une prochaine migration des écrans. Soyez nombreux à vous joindre à elle, la porte est grande ouverte pour que l'édition 2016 crève l'écran.
- C'est une belle histoire, ton histoire d'écrans... Mais elle n'a pas de fin !
- Vous avez raison. Il faut une conclusion, digne d'un conte de fée... Pendant sept jours, privés de tout écran, les gens vécurent heureux... et eurent beaucoup d'enfants...
- ooOoo.

Renseignements ou inscriptions à la mairie : contact@casson.fr



**Hé oui !
C'est donc reparti
pour 2016 !**

Ce sera du
vendredi 23 septembre
au dimanche 2 octobre.
Nous faisons appel aux
volontaires pour venir
renforcer l'équipe de
préparation.



L'Ajico propose aussi des animations en période scolaire

Les jeunes de 11 à 18 ans ont la possibilité de participer à des activités pendant les vacances scolaires mais aussi pendant la période scolaire.

Une animatrice accueille les jeunes au local (situé à côté du complexe sportif) certains mercredis après-midi entre 14h et 18h. Des animations et des sorties

sont programmées les vendredis soir et les samedis (navettes assurées pour les cassonnais). Pour participer il suffit de s'inscrire auprès de l'AJICO.

ajico@nort-sur-erdre.fr
Tél : 02.51.12.66.14

Programme période scolaire Janvier/Février

	MERCREDI APRÈS-MIDI	VENDREDI SOIR	SAMEDI
semaine du 18 au 23 janvier	Accueil au local de Nort	Repas américain + soirée wanted (2 unités)	Match de foot FCNA/Bordeaux (5 unités)
semaine du 25 au 30 janvier	Accueil au local de Nort et Casson	KFC / Bowling (7 unités)	Inscriptions vacances de Février
semaine du 1 au 6 février	Inscriptions vacances de février	Crêpes party + vidéo (1 unité)	

ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement)

Lors des vacances de la Toussaint 2015, le centre de loisirs a accueilli environ une trentaine d'enfants.

Les enfants ont réalisé tout un panel d'activités autour du thème « les Supers Héros ».

Ils ont créé le quartier général des Supers Héros en habillant le centre avec des gratte-ciels, des onomatopées ou reproduire leurs silhouettes avec de la peinture sur vitre.

Ils ont également réalisé divers accessoires pour se mettre dans la peau de leurs personnages préférés. Sachant que les Supers Héros peuvent prendre des formes bien différentes, nous sommes allés lors de cette semaine, au jardin des plantes et au Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes

afin de voir l'exposition « Plumes de dinosaures ».

Lors des vacances de Noël 2015, les enfants se sont immergés dans l'univers des Gnomes.

Enfin, lors des mercredis de janvier 2016, ils réaliseront le décor pour le repas des aînés, qui se déroulera à la fin du mois.





Accueil Périscolaire Municipal

Avec cette nouvelle rentrée scolaire, les animatrices ont proposé divers ateliers de 16h30 à 17h30.

Les enfants ont réalisé divers travaux d'arts plastiques qui s'inspiraient d'artistes célèbres, mais aussi des activités manuelles variées, à savoir : la construction d'un jeu en bois, la réalisation d'un tableau en graines, d'un vide-poches, où d'un attrape-rêves. Enfin, certains ont pris plaisir à chanter.

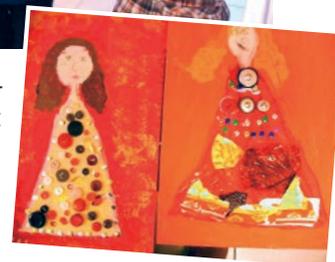
Du 2 novembre au 14 décembre 2015, les enfants furent initiés à la vidéo et au maniement de la caméra, avec M. Desportes, représentant de l'association TV sur Erdre. Les enfants nous ont présentés le périscolaire avec leurs yeux.

Depuis le début de cette année scolaire, nous avons favorisé le partenariat avec

les agents des services techniques.

En effet, les enfants ont fait une balade nature dans Casson puis ont réalisé un herbier lors de la semaine des 7 jours sans écrans.

Ensuite les agents des services techniques ont terminé l'aménagement du muret de soutènement, le remplacement des claustras et la sécurisation du jardin pédagogique qui se trouve dans la cour de notre bâtiment. Une session de plantation de bulbes est donc venue finaliser ce projet. Au cours de l'année 2016, l'équipe d'animation proposera bien d'autres activités



afin de développer l'esprit de découverte auprès des enfants mais aussi, développer l'imaginaire, la créativité et la dextérité.

Halte garderie Paprika

La halte Paprika accueille les jeunes enfants de 0 à 5 ans. C'est l'occasion d'offrir aux parents un peu de temps et aux enfants un apprentissage de la vie en collectivité tout en douceur.

Paprika est gérée par l'association Pirouette composée de parents bénévoles. Les inscriptions peuvent se faire à tout moment de l'année et une adhésion « famille » permet aux enfants de fréquenter la halte Paprika à Casson et Takinou aux Touches.

Les enfants scolarisés peuvent également être accueillis à la halte pendant les vacances scolaires ou en complément de l'école (idéal pour les enfants en pré-petite section).

L'accueil est occasionnel (sur réservation), mais il peut aussi être régulier si les parents signent un contrat d'accueil spécifique qui leur garantit une place sur les horaires de leur choix et pendant la durée qui leur convient.

Pour plus d'informations, vous pouvez venir sur place et assister à la réunion pour les parents lundi 7 mars 2016 à 20h15 dans les locaux de la halte.



Halte d'enfants PAPIKA

89 route de Nort sur Erdre à Casson
Les lundis et vendredis de 09h à 17h
Tel : 02 40 77 60 51

Halte d'enfants TAKINOÛ

2 rue des Colibris aux Touches
Les mardis et jeudis de 09h à 17h
Tel : 02 51 12 49 61
Les deux structures d'accueil
seront fermées du 13 au 21 février 2016
et du 30 avril au 8 mai 2016.

Commission affaires sociales

L'autorité parentale : un enjeu pour tous !

Depuis quelques mois, notre commune est le théâtre de diverses incivilités commises par des mineurs, particulièrement le soir ou la nuit. Nous tenons à vous en informer, afin que vous preniez conscience de ces désagréments, parfois coûteux pour la commune, et donc pour le contribuable cassonnais.

Ces incivilités sont de natures diverses :

- match de football improvisé dans la rue principale à minuit, ayant pour conséquence, des vitres cassées
- détériorations en tous genres, allant du tag, à la détérioration du toit de l'école, en passant par des gouttières démontées, la disparition d'extincteurs
- investissement de la station d'épuration

avec tous les dangers que cela comporte - comportement et propos injurieux envers les passants (en journée, et le soir) - désagréments sonores en pleine nuit, à proximité immédiate des habitations. Sachant que pour certains de ces faits, les auteurs identifiés sont mineurs, nous rappelons le rôle des parents, dans la surveillance et l'éducation des enfants. Pour préserver la tranquillité de tous, et

contribuer au bien-vivre ensemble, nous invitons les parents d'enfants mineurs, à surveiller les agissements de leurs enfants : il en va de votre responsabilité !

Les parents ont le devoir de veiller à la santé, à la moralité et à la sécurité de leur enfant pour mieux assurer son éducation (article 371-1 du code civil) : c'est l'autorité parentale, qui comprend une « responsabilité civile » et un « devoir de surveillance » envers l'enfant mineur.

Qu'est-ce que la participation citoyenne ?



Cette opération permet, par l'intermédiaire d'habitants référents, de prévenir la délinquance et les cambriolages. Elle consiste à associer, avec et sous le contrôle de l'État, les acteurs locaux de sécurité à une population ciblée et concernée par la sécurité de son environnement. Le groupement de gendarmerie de Loire Atlantique souhaite

s'inscrire dans une politique de prévention active, où chacun pourra conforter, dans une démarche encadrée et responsable, les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Qui fait quoi ?

LE MAIRE est le pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, il est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

LES RÉSIDENTS sont sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier,

signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects.

Attention ! Ils n'ont pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

LA GENDARMERIE encadre ce dispositif et veille ainsi à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre. Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

Vous êtes intéressés par le dispositif « participation citoyenne » ?!

Pour cela rendez-vous à la brigade de gendarmerie de Nort-sur-Erdre ou renseignez-vous à la mairie de votre commune.

Professionnels de santé sur votre commune

Infirmière

Diplômée d'État

Karine BOURDON
3 bis Place de l'Église
Tél. 07 71 15 36 13

Médecin

Julia MESLIN
3 bis place de l'église
Tél. 02 85 52 40 22

Kinésithérapeutes

Marie BEZIER
et François BALAO
3 bis Place de l'Église
Tél. 02 51 12 41 15

Ostéopathe

Cécile PONET
Parking de la Mairie
Tél. 06 88 07 18 96

Sophrologue

Nathalie LE LAIN
Les Grands Bois
Tél. 06.79.04.75.40



Semaine bleue à Casson



C'est indéniable, les seniors sont de plus en plus nombreux et de plus en plus actifs. Même si les plus de 60 ans ne représentent qu'un peu plus de 10 % de la population cassonnaise, (contre 22,6 % à l'échelon national). La municipalité et les associations ont à cœur de mettre en place un éventail d'activités, de services et de loisirs ayant pour objectif de renforcer le lien social, d'assurer une véritable solidarité inter-générationnelle et de prendre en compte les besoins spécifiques de cette génération.

Qu'est-ce que la semaine bleue ?

Dans le cadre de cet engagement municipal, la commune de Casson s'associe, pour



la troisième année, à la semaine nationale en faveur des retraités et des plus de 60 ans. Le thème de l'année recouvrait parfaitement nos objectifs : « À tout âge : créatif et citoyen ». Programmée chaque année au mois d'octobre, la semaine bleue invite le grand public à prendre conscience du rôle social que jouent les personnes âgées dans notre société. À Casson, après concertation, les aînés et la municipalité ont préféré organiser cette action entre le 4 et le 7 novembre, pour ne pas interférer avec les vacances de la Toussaint, période où les papys et les mamies sont souvent sollicités pour les petits enfants. 102 inscriptions ont été enregistrées.



Les activités proposées ont été variées, récréatives, apportant des savoir-faire ou des réponses à des préoccupations liées à la vie des seniors :

- loto inter-générationnel avec les enfants de l'ALSH
- ateliers cuisine : macarons
- animation relaxation – sophrologie
- conférence : « être en sécurité chez soi »
- code de la route
- spectacle à la Fleuriaye « Paulo - À travers champs »

Le nombre de participants et la satisfaction exprimée encouragent la municipalité à faire de cette « semaine bleue » un moment actif de notre vie citoyenne.

Marché communal

La municipalité souhaite organiser un marché communal. Un premier groupe de travail composé de producteurs-vendeurs et d'élus s'est réuni début décembre 2015. **Si vous souhaitez vendre vos produits sur ce marché, contactez la mairie au 02 40 77 62 46, nous serons ravis de vous accueillir.**



CCAS rappel

Une permanence du Centre Communal d'Action sociale se déroule chaque premier samedi du mois de 10h30 à 11h30 en mairie, avec ou sans rendez-vous. Le CCAS est un lieu d'écoute et d'accompagnement.

Commission vie associative

Commémoration du 11 novembre

En 2016, la commémoration du 11 novembre fera l'objet d'une attention particulière dans notre commune. Elle sera source d'événements multiples dont une exposition sur cette période. Une partie sera focalisée sur les « poilus » originaires ou habitants de Casson durant 1914/1918. Afin d'enrichir et d'animer cette exposition,

nous sommes à la recherche d'archives personnelles de cette époque (photos, courrier, objets...) Aussi, si vous détenez ce genre de souvenirs, vous pouvez laisser vos coordonnées en mairie, nous nous ferons un plaisir de vous contacter. Merci d'avance



Commission urbanisme / voirie / environnement

Casson : ceinture verte et cœur fleuri...

Le bulletin municipal de juin 2015 faisait état de l'engagement de la commune pour une gestion de ses espaces verts sans produits chimiques. Pari tenu : les massifs, pelouses, espaces urbains sont entretenus manuellement, et ceci sur toute l'étendue de la commune. Il a fallu du temps pour arriver à ce « **zéro phyto** », revoir les méthodes, les outils, les rythmes d'intervention, expliquer la gestion différenciée des espaces, rapprocher les herbes qualifiées de « mauvaises » et les intégrer dans un tissu fleuri, trier, embellir. L'œil et la main ont repris leurs droits sur les machines sauvages et les produits agressifs. Nos jardiniers aux gilets jaunes se sont imposés dans le paysage cassonnais, désherbant à la main avant de livrer aux massifs et ronds-points les promesses du printemps. Cette année, plus de 5000 bulbes ont été plantés dans les espaces à fleurir. Mille couleurs à venir dès que l'hiver lâchera prise.

Le giratoire devant l'école Montgolfier à la sortie du bourg, est devenu le jardin des surprises. Il change de décor avec les saisons et bien des voitures ralentissent pour admirer les compositions. Cet été, il a même pris des airs de potager. Si par chance on y croisait un jardinier, on pouvait repartir avec sa botte de poireaux ou son chou pour la potée. C'est aussi cela, l'environnement raisonné : on ne cultive pas que des fleurs, mais aussi du lien et de la sympathie. Pour créer et faire vivre ce petit jardin de l'imaginaire, les agents des services techniques sont aidés par les jeunes de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Un rond-point pédagogique juste à la sortie de l'école!

Le chemin des écoliers qui, parti du Bas du bourg, mène au restaurant scolaire et aux salles d'activités du centre de loisirs, sera lui aussi un sentier pédagogique. On pourra bientôt y lire le nom des vieux fruitiers qui le bordent.



Au cimetière, la commune a mis en œuvre un test de traitement des espaces : une allée et des inter-tombes enherbées et fleuries sont proposées à votre appréciation. Le but est d'éviter les produits chimiques. La zone de test, située au fond du cimetière, est active depuis le printemps. Peut-on en conclure qu'une telle pratique serait acceptée ? Pour un lieu aussi sensible, nous aurons à entreprendre une large campagne de sensibilisation.

Le terrain de football a, comme tous les équipements de Casson, un traitement qui respecte ses besoins de manière raisonnée. Certes, il a besoin d'engrais pour que la pelouse soit douce à nos champions en herbe. Une étude expérimentale a été menée en collaboration avec le bureau d'étude Proxalys pour évaluer les risques de lessivage d'engrais et les diminuer. Les prélèvements de tonte, les analyses chimiques et physiques ont permis de revoir le programme de fertilisation de manière contrôlée. Le gazon n'aura plus que l'engrais nécessaire, adapté aux périodes de pousses et aux saisons, tout en respectant ses besoins pour être souple et résistant. Pour les joueurs comme pour la pelouse, le dopage est donc définitivement proscrit.

Rue Sainte Marie : Après s'être fait désirer tout un printemps puis tout un été, la rue Sainte Marie rayonne à présent de sa belle parure d'asphalte et de gazon. Ses arbres sont ceux qui la bordaient déjà avant qu'elle ne soit rajeunie, elle n'a rien

perdu de ses essences remarquables qu'elle arbore comme un chemin qui s'en va courir la campagne. Elle crée doucement une transition entre le bourg et le bocage, menant le regard et les pas, peu à peu, vers la zone humide qui nourrit le ruisseau de Mortève. Elle doit toute sa verdure aux services techniques de Casson qui ont planté sa pelouse, utilisé ses plantations d'origine et sauvé ses arbres séculaires.

Sauvages des rues... Rien à voir avec les véhicules endiablés qui parfois oublient la zone 30. Il s'agit de l'exposition qui, au début de l'automne, expliquait aux passants que les plantes sauvages des rues : l'herbe à Robert, la pâquerette, l'ombilic de Vénus, la chélidoine, le sceau de Salomon... ne sont pas des mauvaises herbes et qu'elles font partie de la flore naturelle qui pousse là où il fait bon vivre. L'exposition, présentée par l'EDENN a convaincu tous ceux qui se sont arrêtés devant les panneaux dressés au détour des rues. Vous étiez plus de quarante sur les sentiers d'une balade contée dédiée à ces plantes « belles et rebelles ».

Et le prix des villages fleuris ? Sans doute vous souvenez-vous de ce jury qui début juillet a déambulé devant les parterres, massifs et espaces verts. Les juges ont salué l'engagement de la commune vers le zéro phyto et ont confirmé la 2e fleur qui honore les pancartes d'entrée de bourg. Ils ont particulièrement apprécié la démarche participative de la commune et de ses services notamment au niveau des enfants, ont salué la sensibilisation et l'information auprès de la population et des scolaires. Le rapport se termine par les encouragements du jury à poursuivre notre action pour obtenir une troisième fleur.



Voirie

L'année 2015 se solde avec la fin des travaux de la Rue Sainte Marie.

Des aménagements sobres et fonctionnels assurent désormais une vraie circulation piétonne sécurisée aux cassonnais résidant à l'Est du bourg et voulant rejoindre à pied les différents pôles d'activités de la commune.

La Rue Sainte Marie avec la Rue du Bas du Bourg et la Rue des Moulins marquent la fin d'un marché de travaux important. À l'échelle de la commune, ces travaux affirment la volonté affichée du conseil municipal d'offrir, à tous les cassonnais, des cheminements doux et paisibles qui respectent les normes d'accessibilité en vigueur. Ces travaux qui nécessitent du temps se réalisent en collaboration avec plusieurs entreprises. Il appartient à chacun de faire en sorte que ces travaux se déroulent au mieux. Il faut barrer des routes et créer des déviations pour permettre aux entreprises de travailler confortablement et chaque habitant se doit de les respecter. Malgré l'affichage des arrêtés de circulation, la communication et

la mise en place de panneaux de circulation, nous avons trop souvent vu des riverains circuler sur les zones de travaux et même retirer ou déplacer des routes barrées pour circuler ! C'est dommageable et dangereux pour tous !

Plusieurs travaux ont été menés pendant cette période. Le village de la Grohinière a été réhabilité dans son intégralité. Dans un premier temps des travaux d'assainissement ont permis d'assurer le captage des eaux de pluies dans les fossés, puis la chaussée a fait l'objet d'un traitement en enrobé dont les profils des pentes assurent là aussi une évacuation des eaux maximale. Plusieurs chemins ont fait l'objet d'empierrement : les chemins de Beaumont, de la Botterie, de la Prairie, le long de la Route de Sucé sur Erdre. De même des travaux de renforcement de tête de pont au chemin de la Linière et au chemin des glands ont été réalisés pour assurer leur accès par les randonneurs. Une partie de ces chemins

trace le circuit des chemins creux, d'un linéaire de 16,7 km et permet les balades à pied ou à vélo pour une durée de 4 heures. Le départ du circuit se trouve au niveau du parking de la salle des sports. La mise en place des balises de direction et de signalisation sur support bois est terminée. Un entretien et un contrôle du balisage déjà en place seront effectués au mois de mars 2016, pour permettre à tous de se repérer sur le circuit dès le printemps 2016.

Toujours pour les travaux de voirie, une campagne de curage de fossés et de dérasement d'accotement a été réalisée par sur un linéaire de 10 km sur la VC1, la route du Tertre et la Route de la Gandonnière. La campagne d'élagage et de broyage des haies et creux de fossés s'est terminée à la mi-novembre.

Agriculture

13 exploitants agricoles de la commune de Casson et alentours participent à une démarche d'échanges parcellaires amiables.

Soutenus par le Département, la CCEG, la commune de Casson et la Chambre d'agriculture, les agriculteurs qui exploitent sur la commune ont décidé volontairement de réfléchir à des échanges parcellaires pour leur permettre d'améliorer leurs conditions de travail. En effet, le regroupement du parcellaire agricole permet de gagner du temps. Il contribue à faciliter l'accès au pâturage, et à une meilleure surveillance des animaux ou des cultures. Tous ces éléments améliorent la situation économique des exploitations agricoles.

La collectivité est aussi gagnante car l'objectif est de diminuer la circulation d'engins agricoles qui peut représenter

un danger, dans le bourg de Casson ou sur les routes passantes. La démarche est aussi bénéfique pour l'environnement du fait de la diminution de la circulation.

Cette opération se traduit par des échanges de baux ruraux ou des échanges de culture (c'est-à-dire sans changement de fermier) qui ne modifient pas les propriétés, mais permettent de mieux valoriser les terres exploitées. La réflexion vient de commen-

cer et conduira les exploitants à informer individuellement les propriétaires concernés des échanges envisagés pour obtenir leur aval à ce projet innovant. Gageons que cette démarche collective sera couronnée de succès !



Commission **communication**

Commerçants, artisans et entreprises de notre village, au cœur de Casson, une commune où il fait bon vivre.

Pour ouvrir cette nouvelle année 2016, le bulletin municipal tient à mettre à l'honneur nos commerçants, artisans et entreprises de proximité. Ils nous offrent un précieux service qui contribue à la qualité de vie au cœur même de notre commune. À chaque édition du bulletin municipal, des commerçants, artisans et entreprises partageront leur expérience.

Nos meilleurs vœux à tous !



**Interview de
Klervie Le Grouyère
Fleuriste rue des Myotis à Casson.**

Quelle formation avez-vous suivie ?

Après un baccalauréat Sciences et Technologies Tertiaires option communication, je me suis réorientée vers un CAP fleuriste en apprentissage, en un an à Mareuil sur Lay (85).

Puis j'ai obtenu un Brevet Professionnel en alternance à Blain.

Pourquoi avez-vous créé votre entreprise ?

Dès le début de ma formation de fleuriste,

mon objectif était de créer mon entreprise. J'avais envie d'autonomie et d'indépendance. Après le Brevet Professionnel, j'ai travaillé 3 ans et demi en entreprise en tant que salariée, puis j'ai acquis la boutique à Casson.

Qu'aimez-vous dans votre métier ?

Un avantage de ce métier est que je reste libre de mes créations et je peux innover à ma guise. La proximité avec les gens est aussi importante à mes yeux, d'autant plus que je suis amenée à les rencontrer dans les moments les plus marquants (mariage, anniversaire, deuil, etc.).

Pouvez-vous nous décrire une semaine type ?

Lundi : ménage, changement d'eau des vases, remise en route de la boutique.

Mardi : matin ou midi : réapprovisionnement en fleurs et fournitures chez les fournisseurs au MIN de Nantes, puis mise en place.

Mercredi : repos, sauf occasions particulières.

Jeudi : de bonne heure chez les fournisseurs, mise en place et création de compositions.

Vendredi, samedi, dimanche : journées de ventes massives, avec création de compositions et dépannage en matière première sur le temps du midi.

Êtes-vous heureuse d'exercer votre activité sur Casson ?

Oui très. Cette commune reste à échelle humaine. Les habitants sont sympathiques et j'en connais beaucoup, étant quasi native de Casson.

Quelles sont les fleurs préférées des cassonnais ?

Ils n'ont pas de préférence marquée, mais ils aiment les fleurs nobles (lys, lisantius, etc.).

Mais les cassonnais n'achètent pas que des fleurs dans la boutique : ils offrent aussi des confiseries, du thé, des bougeoirs et des décorations diverses.

Quels sont les risques de votre métier ?

Il existe un risque lié au potentiel limité de clientèle de la commune.

En terme financier, les fleurs étant très vite périssables, il existe des difficultés de gestion des approvisionnements : d'où mes nombreux allers-retours entre Casson et le MIN de Nantes.

Il y a aussi des risques physiques, tels que les coupures, chutes sur feuillage, agrafage de doigt. Une infection suite à une piqûre d'épine de fleur est aussi une éventualité. Et enfin, la station debout prolongée provoque des douleurs dorsales.

Que pouvez-vous dire aux personnes qui souhaitent exercer votre métier ?

N'hésitez pas, si vous êtes passionné ! Il faut tout de même prendre en considération quelques contraintes comme le travail du week-end et jours fériés, et ce par tous les temps. Il faut aussi composer avec les imprévus : travailler sur son jour de congé par exemple.

Pour toute commande et/ou renseignements : tél : 02.40.29.45.20



Une nouvelle identité visuelle

Afin de moderniser le logo communal, les élus ont validé la création d'une nouvelle identité visuelle, et d'une charte graphique.

Pour réaliser ce projet, la commission communication s'est fait aider par l'école de l'image AGR située à Nantes.

Une première rencontre avec les élèves a permis d'établir les objectifs et le cahier des charges de cette charte graphique.

Cette démarche a pour but :

- de moderniser l'image de la commune
- de mettre en avant les atouts majeurs du territoire
- de donner une image globale et positive de l'ensemble du territoire et de ses spécificités
- d'affirmer l'existence et l'identité du territoire.

À travers le logo et ses éléments techniques, les élèves devaient évoquer les idées suivantes :

- **le bien vivre** : avec les aspects de semi-ruralité, de sérénité et respect de l'environnement
- **le bien-être** : en évoquant le dynamisme de la commune, la jeunesse, la solidarité, l'essor culturel, sportif, médical, économique, commercial et intergénérationnel.

Pour la charte graphique, il a été demandé aux élèves de s'appuyer sur les mots-clés suivant : **semi-ruralité, quiétude et environnement préservé.**

Les élèves ont présenté leurs projets à un jury composé de M. le Maire, d'élus et du directeur général des services de la commune.

Ensuite, le conseil municipal et les agents communaux ont choisi 3 logotypes.

Puis, après quelques modifications, l'ensemble des élus et des agents a fait un choix définitif.

Un grand merci aux élèves de l'école AGR de Nantes et à leur professeur M. BERTHONNEAU, à M. LUSTENBERGER et aux agents communaux pour leur implication.

Deux nouveaux moyens de communication sur votre commune

Les panneaux lumineux

Ils viennent se substituer aux panneaux « textos » d'entrées de bourgs. Ces derniers ne suffisaient plus pour l'activité dynamique de notre commune. Le panneau lumineux permet d'afficher plusieurs messages différents sur une même période et libère les agents d'un travail fastidieux chaque semaine.

Les supports de banderoles

Ces supports donnent la possibilité d'afficher jusqu'à 3 manifestations par entrée de bourg (route de Sucé sur Erdre, route Grandchamp des Fontaines, route de Nort sur Erdre).

Si vous souhaitez utiliser ces supports RDV sur www.casson.fr (« vie associative », « information associations »), ou adresser un mail à contact@casson.fr

Nouveau

Les responsables d'associations pourront télécharger la fiche navette de réservation de salle et de matériel, et la demande de diffusion sur nos supports de communication sur le site internet de la commune : www.casson.fr



Commission finances

Exonération de Taxe d'Aménagement pour l'installation d'abris de jardin

La Taxe d'Aménagement (TA) qui permet le financement des équipements publics engendrés par de nouvelles constructions, est constituée d'une part communale et d'une part départementale. Elle est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme.

Cette taxe s'applique pour toute construction dont la surface plancher est supérieure à 5m². Lors de son instauration,

en 2011, le conseil municipal avait décidé d'exonérer de cette taxe un certain nombre de constructions, comme par exemple les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés.

Le législateur a rendu possible, depuis la loi de finances de 2015, l'exonération de cette taxe sur les abris de jardins. Ainsi, le 6 octobre dernier, le conseil municipal a décidé de l'appliquer à hauteur de 70 %. Pour un cabanon de jardin d'une surface de 10 m², la part communale passera ainsi

de 451€ à 135€ à compter du 1^{er} janvier 2015.

Pour rappel, tout abri de jardin d'une surface supérieure à 5 m² doit faire l'objet d'une déclaration préalable. Les formulaires de déclaration sont disponibles en Mairie. Si votre abri entre dans ce cadre et n'a pas fait l'objet de déclaration, vous êtes invités à mettre votre construction en conformité. Vous serez redevable de la taxe d'aménagement en vigueur au moment de votre déclaration.

Commission transport

Comment se déplacer en transport en commun à Casson ?

Lila à la demande

Lila à la demande, c'est :

Un service de transport collectif qui permet de réaliser des déplacements ponctuels, de proximité et complète l'offre de transport du réseau Lila.

Vous êtes pris en charge au pas de votre porte et vous pouvez voyager sur les 12 communes d'Erdre et Gesvres, sur 20 communes limitrophes et de vous rendre dans certains hôpitaux. Plus de renseignements sur le site : www.nantes-chateaubriant.paysdelaloire.fr ou tél. 02 28 02 25 00. L'accès au service est possible pour un aller, un retour simple ou un aller/retour.

Combien ça coûte ?

Un ticket Lila par trajet simple (2,40 €* en plein tarif et 2,10 €* par carnet de 10 tickets) et 2 tickets pour un aller-retour. Il est possible d'acheter votre ticket à bord des véhicules.

** Tarifs au 1^{er} septembre 2015 (révisables chaque année). Les abonnements Lila ne sont pas valables sur ce service réservé à un usage ponctuel.*

Tram train

Depuis le 28 février 2014, le tram train relie Châteaubriant à Nantes. Afin de répondre aux attentes des usagers, des navettes sont mises à disposition de certaines communes dont Casson.



Voici quelques exemples d'utilisation de ce service

M. Dupond doit prendre un train gare de Nantes le mardi 19 janvier 2016 à 7h30. De Casson, à l'arrêt « rue du Château », il empruntera la navette N1 à 6h23, afin de monter dans le tram train de 6h38 en gare de Sucé sur Erdre. Ainsi, il arrivera à

Durée de validité



Pour un trajet aller (ou retour) : un ticket Lila est valable 2 heures sur le réseau Lila et 1 heure sur le réseau TAN ou STRAN en correspondance avec Lila ou Lila à la demande.

Les abonnements Lila ne sont pas valables sur ce service réservé à un usage ponctuel.

Lila à la demande pour tous

Lila à la demande propose aussi son service aux personnes en fauteuil roulant avec véhicules adaptés et personnel formé.

Exemples

M^{me} Dupont veut se rendre au marché de Nort sur Erdre, le vendredi matin. Le taxi collectif « Lila à la demande » viendra la chercher à son domicile à 9h15 puis la récupérera à 11h30 pour la ramener chez elle.

Lilian, âgé de 11 ans, doit se rendre à son cours de judo à Grandchamp des Fontaines, le mercredi à 14h30. Le taxi collectif « Lila à la demande » passera à son domicile à 14h00 puis ira le chercher à la salle de sport à 16h30 pour le ramener chez lui.



7h05 en gare de Nantes.

M^{lle} Martin a rendez-vous au CHU Hôtel-Dieu le mercredi 20 janvier 2016 à 15h00. Elle habite la Bunière. Elle devra réserver une navette, au moins la veille avant 18h00. Elle prendra, donc la navette à 13h41 à l'arrêt « La Bunière ». Elle pourra ainsi utiliser le tram train de 14h02 au départ de la gare de Sucé sur Erdre. Elle arrivera en gare de Nantes à 14h29 où elle empruntera le tramway qui arrivera au plus tard 4 minutes après, pour une arrivée à l'hôpital dans les temps.

Plus de renseignements sur le site : www.nantes-chateaubriant.paysdelaloire.fr





École Montgolfier

L'école Montgolfier accueille aujourd'hui 209 élèves qui sont répartis en 9 classes de la petite section au CM2.

Cette année l'école sera portée par des projets autour du thème du papier.

Spectacles, productions écrites et plastiques sur ce sujet ponctueront l'année scolaire.

Le parcours culturel de l'école

Il s'enrichit chaque année. En 2015/2016, il s'améliore grâce à la programmation culturelle à destination des scolaires et des familles proposée par la CCEG et appelée « hors saison »

- En octobre, les élèves de MS/GS, GS/CP et CP sont allés voir un spectacle à Grandchamp des Fontaines dans le cadre du programme « Hors saison » de la CCEG. En amont l'artiste du spectacle est venue rencontrer les enfants dans les classes. Une occasion pour préparer les enfants au spectacle, pour découvrir un instrument de musique et pour échanger avec l'artiste sur son quotidien.
- Les classes de CE1/CE2 iront voir un spectacle « moi canard » et participeront à un projet écriture lors du salon du livre avec l'auteure Ramona Badescu.
- La classe de CE2/CM1 se rendra au théâtre, pour assister à « Létée ».
- Les CM1/CM2 et CM2, en lien avec le collège iront quant à elles voir « le cri du Lustre » et participeront au projet musique avec la compagnie. (ateliers et performance artistique)
- Les PPS/PS qui n'ont pas pu profiter de cette programmation bénéficieront d'un spectacle organisé conjointement avec la halte-garderie « Paprika »

Le parcours culturel de l'école mêle, comme chaque année, pratique artistique et découverte du monde du spectacle. Il permet le lien avec les apprentissages fondamentaux des élèves et comprend :

- Des rencontres chorales qui réuniront les élèves de la grande section au CM2. Nous recherchons une salle ayant la capacité nécessaire pour accueillir les



parents des 7 classes participantes.

- Les rencontres Marsiennes qui existent depuis douze ans. L'objectif est de permettre à quelques classes de rencontrer des professionnels et l'univers du spectacle vivant (technicien, matériel, loges, coulisses...) ainsi que les élèves d'autres écoles en favorisant l'échange et l'esprit critique. Des représentations en soirée permettent aux enfants de se produire sur la scène de Cap Nort et de montrer à leurs parents le travail effectué.
 - Des interventions avec « musique et danse » du CE1 au CM2, autour de la danse cette année et l'école de musique intercommunale interviendra auprès des élèves de la petite section au CP.
 - La participation de toutes les classes de l'école à des projets littérature en lien avec le salon du livre ou le prix des incorruptibles.
 - Un carnet des arts qui suit l'élève de la petite section au CM2 il est à la fois la mémoire des rencontres artistiques et culturelles de l'élève mais aussi un support d'apprentissage.
- Les CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2, après avoir visité l'exposition organisée par « Casson mon pays », ont accueilli dans leur classe d'anciens écoliers de Batz sur Mer

qui ont répondu à leurs nombreuses questions sur leur passage au château du Plessis pendant la deuxième guerre mondiale.

Dans le rétroviseur

Le thème de l'école l'année dernière était « le jeu », c'est dans cette optique qu'une animation KAPLA a eu lieu en fin d'année scolaire. Les enfants ont pu élaborer de magnifiques constructions avec leur classe.

Inscriptions

Pour inscrire votre enfant afin qu'il soit accueilli dans notre école, il suffit de vous rendre en Mairie puis de prendre rendez-vous avec la directrice (02 40 77 63 82) et de vous présenter avec le bordereau Mairie, votre livret de famille et le carnet de vaccination.





École Sainte-Anne



Rétrospective sur la fin de l'année 2014-2015

Quelques mots pour vous parler des derniers moments clés de notre fin d'année 2014-2015...

Le 24 mai avait lieu notre traditionnelle Kermesse. Sous un soleil radieux, nous avons vu défiler les classes et le magnifique char de l'école réalisé par l'équipe de la commission Kermesse. Toujours dans notre thème de l'Art, les plus petits nous ont présenté un tableau de street-art, les GS-CP ont dansé au rythme de la Musique, les CE ont évolué dans l'univers du cinéma et les CM, vêtus en statue, en peintre en photographe ou encore en figure à la Keith Haring ont clôturé la fête par leur danse sur les arts du visuel.

Le 18 juin dernier, dans la continuité de notre projet d'école, tous les élèves sont partis en sortie scolaire à Nantes.

Au programme, pour tous, un visionnage de courts-métrages au Cinématographe avec visite de la cabine de projection, un pique-nique au jardin de Plantes et découverte des œuvres de Ponti.

Les plus petits ont profité d'une visite du cœur de la ville en petit train et les plus grands, ont eux, fait un rallye découverte du quartier de la cathédrale.

L'année scolaire s'est achevée enfin en apothéose à l'école Sainte Anne. En effet, elle marquait la fin de notre projet « Laisser sa trace ».

Nous nous sommes retrouvés le vendredi 26 juin pour la fête de ce projet à l'école sous la forme d'un musée, le musée Sainte Anne.

Nous avons eu un fort succès car tous nos tickets d'entrée (gratuite évidemment) ont été donnés, soit pas moins de 150 tickets ! Dans ce musée éphémère étaient exposées les créations des élèves de toutes les classes autour des artistes découverts tout au long de l'année.

De JR en passant par Seurat ou encore Lichtenstein, les élèves ont découvert différents univers et les ont réinvestis à leur manière. Les enfants endossant tantôt le rôle de guide, tantôt de gardien, tantôt

de vendeurs à la billetterie ou encore à la boutique, avaient pris possession de leur musée pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Cette soirée spéciale marquait aussi l'inauguration de la fresque sur nos murs de l'école réalisée avec la complicité de l'artiste Gwen Josso.

Retraçons les différentes étapes de cette fresque...

Les enfants ont d'abord dessiné sur une feuille blanche avec un feutre noir « l'école de leurs rêves ». L'artiste a alors reçu ces dessins et a commencé à tracer le fil de la fresque dans sa tête en reprenant un détail de chaque dessin des enfants.

Le premier jour, les élèves de CM ont tracé à l'aide de Gwenn les contours des dessins, puis tous les élèves depuis les plus petits jusqu'aux plus grands sont venus colorer les murs.

C'est avec une grande fierté que petits et grands ont découvert leurs murs le soir de notre fête de projet. Nous remercions notre APEL qui a totalement financé ce projet.

Lors de cette soirée, nous avons également salué nos collègues qui quittaient l'école : Elodie Duval, Laurent Garcin et Sylvie Hardy.

Nous accueillons depuis septembre 96 élèves toujours répartis en quatre classes. De plus, 5 nouveaux élèves vont faire leur entrée prochainement.

Comme à l'habitude désormais, nous avons débuté l'année sous le soleil par un café offert aux familles afin de se saluer à l'occasion de la rentrée des élèves, un temps de convivialité très apprécié !

Nous entamons un nouveau projet d'école qui s'étendra jusqu'en 2018, il s'intitule « Les autres et moi... ».

Ce projet a pour but d'apprendre à chacun à vivre ensemble. En effet, nous avons pu constater qu'il n'est pas toujours évident

pour certains de nos élèves de vivre les uns à côté des autres et les uns avec les autres, vivre en communauté, cela s'apprend ! Nous avons donc eu le souhait de donner à nos élèves des clés pour connaître l'autre afin de le comprendre et de vivre à ses côtés.

Et pour débiter cela, il faut d'abord se connaître en école, cette première année est donc centrée sur « Les autres et moi dans l'école ».

Nous avons mis en place des assemblées d'enfants avant chaque temps de vacances. Un moment privilégié où chaque classe présente son travail, ses temps particuliers ou bien encore les anniversaires de la période.

Nous développerons également des temps d'ateliers entre les classes et aussi en dehors en mélangeant les générations.

D'autre part, parce que c'est un outil parfait pour se connaître et partager, le jeu est au cœur de notre projet : sur la cour, dans les classes...

Enfin, dans ce travail autour du vivre ensemble, nous souhaitons avant tout pouvoir apprendre à nos élèves à gérer les conflits qu'ils pourront rencontrer, aussi, l'équipe enseignante s'engagera dans une formation autour de la médiation par les pairs afin de pouvoir transmettre à son tour, aux élèves volontaires, cette solution pour régler les différends entre les élèves.





Ensemble scolaire privé Nort-sur-erdre

Portes ouvertes 2016



Collège Saint Michel
Vendredi 15 janvier de 17h30 à 20h30
De la 6ème à la 3ème
Section Europe – Besoins éducatifs particuliers
Renseignements et rendez-vous au 02.51.12.00.51



Lycée Saint Martin
Vendredi 8 janvier de 17 à 20h
Bac : Littéraire, Scientifique, Économique et Sociale
Renseignements et rendez-vous au 02.40.72.49.49



Lycée de l'Erdre
Vendredi 26 février de 17h à 20h
et le samedi 27 février de 9h à 12h
4ème et 3ème à projet professionnel (obtention du Diplôme National du Brevet). Bac Pro en 3 ans : Technicien-Conseil Vente en Animalerie et Services Aux Personnes et Aux Territoires
Renseignements et rendez-vous au 02.40.72.21.45
www.ec-erdre.fr - agora@ec-erdre.fr



Un lycée public à Nort-sur-Erdre

Depuis 2004, le Conseil Régional des Pays de la Loire est engagé dans une politique en faveur de l'amélioration des conditions d'accueil et d'enseignement des lycéens.

Devant l'accroissement démographique de la Région, et près de 13 000 nouveaux lycéens à accueillir en Pays de la Loire à l'horizon 2025, le Conseil Régional a dû anticiper cette évolution en organisant une vaste concertation avec la mise en place d'une commission consultative d'aménagement du réseau des lycées dès octobre 2014. Huit rencontres ont eu lieu

sur l'ensemble du territoire régional, dont celle de Nort-sur-Erdre le 11 décembre 2014. Le 12 mars 2015, la commission consultative d'aménagement du réseau des lycées s'est réunie afin de présenter une carte précise des investissements et un calendrier des nouveaux lycées à construire.

Il a donc été voté la création de 4 nouveaux lycées qui engageront 160 millions d'euros, dont celui de Nort-sur-Erdre pour une ouverture en septembre 2020.

Avec :

- un lycée polyvalent d'une capacité de 700 places en enseignement général et technologique (+ une réserve d'extension de 150 places) et 150 places en enseignements professionnels,
 - une réserve faite également pour la création d'un hébergement de 60 places.
- En parallèle, dans l'attente, 2 bâtiments démontables supplémentaires vont être installés au lycée de Blain.

Le 10 avril dernier, la session extraordinaire du Conseil Régional a permis d'engager financièrement les démarches nécessaires.





Associations Scolaires et périscolaires

APEM Association de Parents d'Élèves de l'École Montgolfier

Dans les statuts de l'APEM on peut lire :

«Article 2 - Objet : Cette association est un groupement volontaire de personnes ayant pour buts principaux :

- d'apporter sa contribution à la vie de l'école publique Montgolfier pour l'organisation de manifestations festives,*
- de faciliter les échanges entre les parents.»*

Faisons si vous voulez bien une petite analyse de texte !

Volontaire :

Chacun prend part dans la mesure de son envie ou de ses disponibilités aux différents niveaux d'engagement dans l'association. Réunion, commission, CA, bureau, mise en place, tenue de stands, etc. Il y en a pour tous les goûts !

Marché de Noël

Le 4 décembre dernier s'est tenu le traditionnel marché de Noël de l'école Montgolfier, avec au menu :

- de magnifiques décorations fabriquées et mises en place par des parents,
- des stands variés et animés pour promouvoir artistes et artisans locaux,
- vins chauds, tartiflette et descente aux lampions, bref ; tout pour faire passer une excellente soirée aux petits comme aux grands !

Apporter sa contribution à la vie de l'école publique :

Par les investissements réalisés dans les cours et la bibliothèque de l'école, et dans l'accompagnement à la mise en place d'actions pédagogiques, l'APEM contribue bien à apporter un peu plus de vie à l'école publique !

Pour l'organisation de manifestations festives :

mettre en œuvre une bourse aux jouets qui permet à de nombreuses familles de trouver des jouets ou faire de la place dans les placards, mettre en place tout un marché de Noël décoré et animé, faire parcourir la commune par les enfants en quête de trésors, et mettre sur pied une superbe fête de fin d'année, oui, c'est toute une organisation ! Mais c'est tellement festif à préparer et à vivre !



Location de matériel

L'APEM dispose de matériels qu'elle loue **aux autres associations de Casson et aux membres adhérents de l'APEM** à jour de leur cotisation :

- 20 bancs en bois,
- 10 tables pliantes en bois,
- 1 percolateur (100 tasses),
- 1 barnum.

apemcasson@gmail.com et apemcasson.blogspot.com

Faciliter les échanges entre les parents :

Préparer toutes ces animations, y prendre part, ce sont des moments de convivialité très agréables à un moment où justement le «vivre ensemble» vacille... «À nos enfants, qui nous réunissent», comme dirait en devise une de nos membres ! Mais aussi «Pour nos enfants, qui nous réunissent» !

Adhésion : 5 € par famille

Prochaine réunion : 12 janvier, 20h30, au préfa avec la galette des rois !

Fête d'été : 18 juin.

apemcasson@gmail.com et apemcasson.blogspot.com





OGEC et APEL de l'école Sainte Anne

Peu de temps après la rentrée, le 27 septembre s'est déroulé le vide-greniers. Ce fut une belle journée ensoleillée et conviviale. N'hésitez pas à nous contacter pour l'année prochaine !



Puis l'assemblée générale des associations de l'école Sainte Anne, qui s'est déroulée le 6 novembre 2015, a marqué le premier temps fort de cette nouvelle année scolaire. L'APEL a le plaisir d'accueillir de nouveaux parents qui ont choisi de s'investir dans la vie scolaire des enfants : nous leur souhaitons, de tout cœur, la bienvenue.

Cette nouvelle équipe va œuvrer tout au long de l'année pour accompagner humainement et financièrement le projet de l'école dont le thème est « apprendre à vivre ensemble ».

Composition du bureau :

Présidente : Noémie FUZEAU, trésorière : Alina HOLSENBURGER, secrétaire : Soizic SAUTEJEAU, membres : Magalie LETINTURIER, Isabelle LAYEC, Vanessa RABU, Cyrielle BESNIER, Céline GRIMAUD et Tifenn GUICHETEAU.

L'OGEC a aussi connu quelques changements : Sébastien ESPLAT est entré dans le bureau, tandis que Fabien et Hélène LERAY sont sortis, merci à eux pour leur engagement.



Composition de l'OGEC :

Président : Stan GABORIEAU ; trésorier: Sébastien ESPLAT ; secrétaire : Céline LAMBERT ; membres : Stéphane LE MÉTAY, Ségolen BRIAND, Denis LORAND, Ludovic BONRAISON et Tiphaine JEANNEROD.

Le marché de Noël, cette année encore, s'est déroulé dans une ambiance féerique... les illuminations, le lancer de lampions et la venue du Père Noël ont fait briller les yeux des petits et des grands ; un grand merci aux parents bénévoles ayant assisté soit, aux ateliers de fabrication des objets vendus, soit présents pour tenir les stands et leur mise en place.

Tous les membres de l'APEL vous souhaitent une très bonne Année 2016.

Nous remercions de tout cœur tous les parents qui s'investissent au sein de l'école pour le bien-être des enfants. Merci à tous les bénévoles des différentes associations, commissions et manifestations ainsi qu'aux parents présents lors des samedis travaux.



Dates à retenir

Janvier : spectacle pour toute l'école

6 février : soirée dansante « crêpes-galettes à volonté » à Sucé sur Erdre, pour financer la classe de mer des CM qui aura lieu en juin.

Samedi 23 avril : portes ouvertes de l'école et Marché de printemps

Dimanche 15 Mai : Kermesse, la commission s'active déjà et reste ouverte à toutes les bonnes volontés.



Location de matériel

L'OGEC propose du matériel à louer : **couverts, assiettes, tables et bancs, friteuses, galettière, machine à bulles...** N'hésitez pas à nous contacter pour avoir la liste complète ainsi que les tarifs.



Réservez votre samedi 6 février 2016 pour un repas

« Crêpes et Galettes à volonté »

suivi d'une soirée dansante

à 20 h à Sucé-sur-Erdre.

La Soirée est organisée par les parents des classes de CM1-CM2 de l'école Sainte Anne de Casson.

Envie d'en savoir plus ?

Renseignements / Réservation :

Bérengère : 06 23 36 35 93



RAM Relais Assistants Maternels

Diverses animations sont proposées sur la commune pour les enfants de 0-3 ans accompagnés d'un adulte (parents ou assistants maternels).

Bébé livre :

Sylvie vous accueille à la bibliothèque, pour partager un moment de plaisir et de découverte autour du livre avec l'enfant. Dates à retenir : de 9h à 9h30 les mercredis 3 février, 2 mars, 20 avril, 4 mai, 1^{er} juin.

Animation musicale :

En partenariat avec l'école de musique intercommunale et la halte d'enfants «Paprika», Anne vous invite à découvrir le monde des sons et des rythmes. Dates à retenir : de 10h 45 à 11h15 les lundis 11, 25 janvier, 22 février, 7, 21 mars, 25 avril, 9, 23 mai, 6, 20 juin.

Spectacle « Jaune et Noir »

« Et si 2 mains suffisaient pour tout dire : une main jaune pour dire le jour et une main noire pour dire le soir ? Le tout en chansons, en comptines et en histoires. » Pour les enfants de 0-3ans : le 9 et 10 mars 2016, salle Nord à NORT SUR ERDRE. Toutes ces animations sont gratuites, et

nécessitent une inscription obligatoire auprès du RAM (02 51 12 65 21).

« Le calendrier en couleurs »

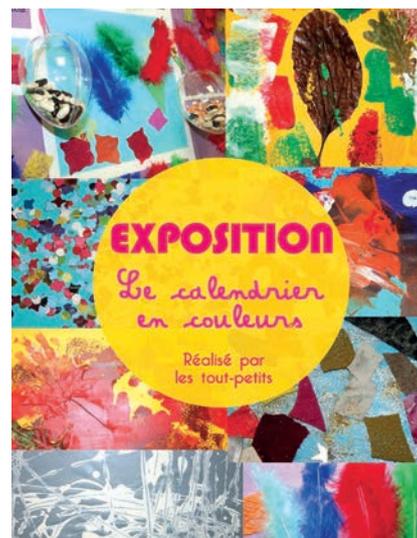
Les travaux réalisés sont le fruit de l'imaginaire et de la dextérité des doigts de tout-petits.

Accompagnés de leurs assistantes maternelles et conduit par la responsable du Relais Assistants Maternels, ce travail a eu pour objectif de faire découvrir les saisons et les mois de l'année au travers de comptines, de couleurs, de matières, de textures...

Les enfants ont ainsi pu exprimer toute leur créativité et leur ressenti des saisons qui passent (exposition à venir).

Contact :

Dominique ANDRES : 02 40 77 63 14
à Casson (le jeudi de 16h à 19h)
02 51 12 65 21 à Nort Sur Erdre



Associations Culturelles

Polyglotte Langues et Informatique

Anglais

- **Soutien scolaire Anglais niveau collège/lycée, vacances d'hiver** du lundi 8 au vendredi 12 février de 10h à 12h ; et/ou vacances de printemps du 4 au 8 avril de 10 à 12h. Révision des bases, suivi individualisé, stage 10 heures. Groupe de 6 élèves maxi. RDV préalable indispensable.
- **Kids'club** pour les enfants de CM1-CM2 les 8/9 et 10 février et/ou 4/5 et 6 avril de 11h à 12h30 en petits groupes.

Inscription 3 jours pour chanter et s'amuser en anglais avec Christopher.

- **Juniors'club** pour les jeunes de 6ème et 5ème les 8/9 et 10 février et/ou 4/5 et 6 avril de 14h à 15h30 jeux et sketches pour pratiquer l'anglais. Nombre de places limité.

Culture

- **13ème Festival Polyglotte du 4 mars au 19 mars**, cinéma en VO, expositions, rencontres, théâtre, musique. Le thème 2016 « Frontières » nous invite à réflé-

chir à toutes les formes de frontières, des plus évidentes aux plus insidieuses, culturelles, sociales... Programme à découvrir sur notre site.

Renseignements,
fiches de pré-inscriptions téléchargeables sur www.centre-polyglotte.eu
Polyglotte, 2 Bis Place du Champ de Foire
44390 NORT SUR ERDRE 02 40 72 12 71
contact@centre-polyglotte.eu



TV sur Erdre

Des ateliers vidéo accessibles à tous !

Toutes les semaines (hors vacances scolaires), TV sur Erdre propose des ateliers vidéo destinés à un public large. L'occasion pour tous d'apprendre la réalisation de reportages vidéo, étape par étape : écriture audiovisuelle, tournage, interview, montage. Les participants peuvent prendre en main du matériel vidéo semi-professionnel et développer leurs compétences journalistiques.

Les ateliers vidéo sont gratuits pour les adhérents TV sur Erdre, dès 12 ans. Ils ont lieu un samedi sur deux (10h-12h, cours théoriques et prise en main du matériel) et un mercredi sur deux (14h-16h, tournage et montage).

Les ateliers vidéo en détails

En dehors des vacances scolaires, un atelier vidéo a lieu chaque semaine, le mercredi ou le samedi.

Les mercredis après-midi, tournage et montage entre 14h et 16h. Au programme, préparation du plan de tournage avec une initiation à la position des caméras, à la prise de sons et à la lumière. Les participants prennent en main les caméras et apprennent à déterminer les objectifs du reportage pour le rendre pertinent. Des rôles sont définis en fonction du nombre



de participants : cadreur, preneur de son, interviewer, assistant technique, monteur. Le but est de permettre à tout le monde d'occuper tous les postes. Le mercredi suivant (selon calendrier), les participants sont invités à revenir pour réaliser le montage sur Final Cut Pro X et partager la vidéo sur le web.

Les samedis matin, au local de TV sur Erdre, des cours théoriques et une prise en main du matériel sont réalisés entre 10h et 12h.

Les sujets suivants sont évoqués : raconter une histoire en images, les différents types de plans, les mouvements de caméra, la prise de son avec l'enregistreur numérique, la prise de lumière, les essais de caméra avec fond vert.

Pour plus d'informations, contactez TV sur Erdre : 96 Place Charles de Gaulle, 44240 SUCÉ-SUR-ERDRE - contact@tvsurerdre.fr - 02 40 37 93 61

EMI École de Musique Intercommunale

Depuis la rentrée, dix enfants de 4 et 5 ans s'initient à la musique à Casson.

Les cours d'éveil musical ont lieu chaque lundi de 16 h15 à 17 h. Percussions, chant, découverte d'instrument permettent à ces enfants de s'initier au monde de la musique.

L'École de Musique Intercommunale propose aussi de puis cette année un atelier « Musique et handicap ». (cf. photo jointe) Des personnes de l'ADAPEI ont intégré cet atelier qui propose des jeux musicaux afin d'améliorer la capacité vocale, le sens du rythme, la coordination et la relation au groupe. L'objectif est de monter un groupe

qui autour de la musique développera aussi le Vivre-Ensemble.

Stage de Musique Assistée par Ordinateur

Au mois de février sera proposé à l'École de Musique un stage de Musique Assistée par Ordinateur.

Ce stage aura lieu du 8 au 11 février de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Le but de ce stage est de faire découvrir aux musiciens l'enregistrement et le mixage sur ordinateur dans les conditions type studio (définition d'un projet d'enregistrement,

initiation à la prise de son et à un logiciel d'enregistrement).

Pour tous renseignements, pour connaître l'actualité de l'école de Musique n'hésitez pas à aller sur le site www.ecolede-musique-emi.com, ou bien nous contacter au 07.83 .04 .10. 75

Portes ouvertes et inscriptions

Les Portes Ouvertes et inscriptions à l'école de Musique auront lieu du **lundi 9 mai** au **Vendredi 13 mai** 2016



Actu des Associations



TRAC Théâtre Revue Amateur Casson

La saison 2015/ 2016 est maintenant bien commencée pour tous les acteurs et bénévoles du TRAC !



La troupe des adultes, composée de 3 femmes et encadrée par Michel VAN DEN BRICK (metteur en scène) prépare déjà son

nouveau spectacle (voir dates ci contre), ainsi que la troupe jeunes qui accueille cette année 33 futurs acteurs, encadrés par Yoran CHEMINANT (metteur en scène).

Cette année encore, l'association du TRAC a participé à l'organisation des journées sans écrans organisées par la mairie et toutes les associations volontaires de Casson.

Nous avons passé une excellente soirée animée par le groupe Manafina comme en témoignent les photos.

Représentation adultes :
les 11,12,15,18 et 19 mars 2016 à 20h30
et le 13 mars 2016 à 15h00

Représentation jeunes :
les 29 et 30 avril 2016 à 20h30
et les 27 avril et 1^{er} mai à 15h00.

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 18 septembre 2015.
À très bientôt pour les prochains spectacles des petits et grands acteurs du TRAC.

Bureau 2015 /2016 :
Président(e) : Laëtitia GEAY
02 40 77 65 73
Vice-président : Patrick BICHON
Trésorier : Marion EON
Trésorier adjoint : Marie GUILBAUT
Secrétaire : Sandra BAFOURD
02 40 77 69 63
Secrétaire adjointe : Brigitte OGEREAU.

UNC Union Nationale des Combattants

Que le temps passe vite ! 2015 se termine, 2016 arrive. Qu'avons nous fait cette année?

Entre les réunions de bureau, de secteur le 6 mars à Riaillé, la journée des déportés le 26 avril à Nort-Sur-Erdre, la commémoration du 8 mai présidée par Madame ROBIN, 1^{re} adjointe, (Monsieur le Maire excusé), procéda à diverses décorations :
- Marthe MICHEL, la Croix d'Agadès
- Jean-Claude GRATAS, la médaille porte-drapeau
- Guy BOURSIER, Michel BRODU, Serge DAVID, Bernard FRANCON, Jean GUILLET, Marcel HAURAIX, Henri MACE, Michel ROGER, le mérite Argent U.N.C.

Le Président Henri JAHAN remercia les récipiendaires pour leur dévouement. Le repas annuel au Château du Saz à la Chapelle-Sur-Erdre, clôtura cette belle journée.

L'assemblée des responsables UNC 44 le 11 juin à Couëron, le souvenir du Maquis de Saffré le 22 juin (Casson bien représenté), repas des bals de ménages le 24 octobre réussis comme chaque année

grâce à l'activité de chacun. Le 11 novembre une nombreuse foule participa au recueillement et au devoir des mémoires. L'assemblée générale UNC 44 le 27 novembre à Orvault, Journée du souvenir des morts en Algérie le 5 décembre à Ancenis,

Notre assemblée générale le 16 décembre. Que 2016 vous apporte : paix, bonheur et santé.





Le club des Joyeux Amis de Casson

Au cours de l'année 2015, plusieurs sorties et repas ont regroupé les adhérents et ont permis de passer d'agréables moments.

- Le 17 février, 28 personnes ont assisté à l'enregistrement de l'émission « Les 12 coups de midi » et on fait un tour des plus beaux monuments de Paris.
- En mars, le repas du club a rassemblé 120 personnes.
- Du 26 mai au 1er juin, 30 personnes ont parcouru « l'Andorre » petit pays riche en découvertes : montagnes arides, villages anciens et traditionnels nichés dans des vallées ou à flanc de collines.
- Le 18 juin, visite du lac de Guerlédan. 57 inscrits à cette découverte du plus grand lac de Bretagne et à l'événement : sa vidange en 2015.
- Le 10 septembre, sortie à Trans sur Erdre : dîner et spectacle « Dans la nuit la liberté » 36 personnes présentes.
- Le 29 septembre, 56 personnes sont parties à la traditionnelle pêche aux moules.
- En octobre, 97 convives ont fêté 7 adhérents de 80 ans et 2 de 90 ans un moment de convivialité très apprécié.

4 manifestations ont lieu dans l'année

2 concours de belote en février et en octobre, expo vente et fête des crêpes en avril et vente de cucurbitacées en octobre à la ferme de l'Hébergement.

Toute l'année le vendredi après midi : pétanque au terrain de sport ; le mardi après midi : jeux de cartes et de Scrabble à la salle de la Grange. Marche tous les 15 jours en alternance avec Nort sur Erdre le mardi après-midi.

Le club ne demande qu'à s'étoffer et a besoin de relève et de rajeunissement. Vous avez 60-70 ans, vous voulez passer des moments conviviaux, n'hésitez pas à nous rejoindre.



Dates pour 2016

Dimanche 7 février
Concours de belote.



Les Fontaines Créatives

L'association «Les Fontaines Créatives» propose, pour petits et grands, 3 ateliers différents pour faire découvrir la pratique du scrapbooking et des arts plastiques, à l'aide de collage, découpage, couture, tamponnage, dessin...

« Mains & Mots » à Casson :

atelier d'arts plastiques basé sur une histoire, destiné aux enfants à partir de 6 ans. Au programme : couleurs, imagination et fantaisie ! (nombre de places limité)

«Techniques de Scrap» :

à Grandchamp des Fontaines : atelier tout public à partir de 13 ans pour découvrir toutes les techniques de scrap et confectionner un album complet par trimestre.

«Scrap Libre» :

à Grandchamp des Fontaines : atelier tout public à partir de 13 ans, un moment de

partage et de savoir-faire en présence d'une professionnelle du scrap, avec tout le matériel de scrapbooking.

Dates, tarifs et informations diverses sur le blog de l'association.

Pour toute autre précision, adresser une demande par mail en précisant l'atelier concerné.

Présidente : Emmanuelle Lemonnier (Manou), 1 impasse la Sablonnais, 44119 Grandchamp des Fontaines
fontainescreatives@laposte.net
<https://lescrapdesfontaines.wordpress.com/>

Christèle : ateliers Mains et Mots de Casson : 06 47 33 95 13

Manou : ateliers «Techniques de Scrap» et «Scrap Libre» à Grandchamp des Fontaines : 06 87 65 75 23.





Casson Mon Pays



Histoire et émotions

L'association patrimoine de Casson a réussi son pari : partager avec le plus grand nombre l'histoire de notre commune. Vous étiez en effet nombreux le dimanche 27 septembre 2015 à venir acclamer les écoliers de Batz sur Mer, réfugiés pendant la dernière guerre au château du Plessis et de retour après plus de 70 ans. Les cloches sonnaient à la volée pour accueillir le vieux car citron escorté de Tractions, Simca 5, vélos et motocyclettes, gendarmes et facteurs, side-cars et moto Diamant, camions GMC ou half-track, Dodges, curés en habit d'époque, Peugeot 201, 202, 301... tout droit sortis de « Dans la nuit, la liberté », le son et lumière de Trans sur Erdre, sans oublier le cheval Roméo et sa carriole d'avant-guerre.

Dans le car Citroën, 22 anciens écoliers émus et fiers d'être de retour à Casson saluaient et découvraient tous ces gens qui les applaudissaient avec joie, respect... émotion. Les écoliers de Batz ont passé la journée au château du Plessis, révélant aux cassonnais leurs 27 mois d'enfance à l'abri des acharnements de cette fin de guerre. Les anciens de Batz sur Mer et leurs copains (ou copines) de Casson ont aussi rencontré quelques jours plus tard les écoliers de Montgolfier et de Sainte Anne : les questions fusaient, les réponses laissaient parfois les enfants qui n'avaient jamais imaginé cette vie d'élève déraciné, loin des parents, en pleine guerre.

Pour compléter cette page d'histoire locale, Casson Mon Pays a invité le 1er octobre Etienne Gasche, spécialiste de la deuxième guerre mondiale dans notre région. Les témoignages apportés par les cassonnais de l'époque ont enrichi les recherches du conférencier et révélé des détails sur une histoire à la fois proche et méconnue.

L'histoire s'écrit un peu chaque jour... Cette année, Casson Mon Pays a promis de mettre en images et en livre la formidable aventure des écoliers de Batz. Un sentier de Casson devrait aussi leur être dédié et

des plaques illustrées baliseront le chemin de photographies et de textes évoquant l'histoire de ces enfants, ainsi que d'autres étapes de la vie rurale de Casson.

Autre chantier faisant suite à ce sentier (!): restaurer le puits du Plessis. Cela fait

Vous avez bien lu, Casson va renouer avec le vélo. Le circuit est déjà arrêté, une boucle pleine d'embûches, de côtes, de virages en épingle à cheveux depuis le Moulin Neuf en passant par le Coudrais, la Gandonnière, Recouvrance, la Roche...



plusieurs fois qu'on promet cette restauration, mais on ne doit jamais dire « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau »... **Proverbes et expressions...** C'est un autre projet que Casson Mon Pays voudrait entreprendre : recenser tous les dictons et mots patois qui ont ensoleillé les conversations quand Saint Médard faisait pleuvoir ou quand la viette était vasouse. La boîte aux lettres de la Dervallière attend vos paroles de pays : « denislanglais@laposte.net ».

Révéler l'histoire... Pour les journées européennes du patrimoine, l'association a exposé des archives municipales et paroissiales. Il y avait beaucoup d'émotion et d'intérêt à retrouver la trace d'un ancêtre et à promener le doigt sur son nom calligraphié à la plume par un greffier appliqué. L'exposition sera reconduite en 2016, avec encore plus de documents, d'explications et d'animations.

Dimanche 19 juin, « Grand prix cycliste du Moulin Neuf et de Recouvrance ».

Avant les courses officielles, une course « vintage » sera ouverte à tous ceux qui tiennent à peu près sur un vélo. Tandems, rosales, voitures à pédales draisienne, vélocipèdes... tout sera permis. Ce jour-là, c'est aussi la journée du petit patrimoine, dédiée cette année aux métiers et savoir-faire. En attendant le passage des coureurs, on pourra donc, dans le moulin, découvrir le talent des artisans et bâtisseurs de Casson.

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'assemblée générale de Casson Mon Pays, **Judi 21 janvier, 18 heures, salle des préfes.**

C'est le meilleur moment pour rejoindre l'association et donner plein d'avenir à notre passé.

Contact : Denis Langlais, président de Casson Mon Pays 06 30 18 05 59



Associations Sportives

Badminton de Casson



L'important c'est l'ambiance !

Cette saison 2015-2016 s'annonce riche en événements pour le BC. En effet, les modifications des catégories d'âges pour les jeunes, les modes de classements imposés par la Fédération afin d'être en conformité avec nos voisins européens, et le renouvellement de membres du comité et du président sont des nouveautés dans la vie du club.

Le BC va faire face à ces défis avec plaisir et esprit de challenge. Tous ces changements, prouveront la capacité de notre club à affronter et à s'adapter aux évolutions extérieures et à répondre aux besoins de nos adhérents jeunes, ou moins jeunes. Ce que nous vivons aujourd'hui est aussi le résultat de la ténacité de l'ancien bureau. Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré depuis le début de toutes ces années au bon fonctionnement de notre club et aux nouveaux venus qui l'ont intégré avec enthousiasme.

Si l'ensemble de ces changements nécessite des adaptations individuelles et collectives, ils sont autant d'opportunités, pour toutes et tous d'atteindre nos objectifs.

Le BC se tourne vers le futur sans oublier son passé. Le club continuera à porter les valeurs qui l'ont fondé : la convivialité, le partage et le plaisir du «Bad» : en résumé un état d'esprit !

Cette saison a commencé par son traditionnel pot de début de saison en présence des sponsors, des clubs environnants et de son tournoi interne en double. Comme d'habitude il s'est déroulé dans la bonne humeur ! Ce fut aussi l'occasion de remettre officiellement les diplômes d'animateur de badminton à Cristal PITOUX, Adeline LORAND et Erwann DOUAMI.

Pour ceux qui veulent s'entretenir ou se faire plaisir, courir un peu, beaucoup quel que soit l'âge (de 5 à 77 ans) n'hésitez

pas, venez. Pour les plus de 60 ans, avec moins d'intensité mais plus de finesse, la pratique du double permet une pratique très ludique. Au BC on joue comme on est et on transpire comme on veut.

Pour connaître l'actualité consultez le site internet :

<http://www.badminton-de-casson.fr>

Envie de smasher, contactez-nous : badminton.casson@laposte.net



Dates à retenir

Dimanche 17 Janvier 2016
Journée portes ouvertes au BC

Samedi 30 Janvier 2016
Galette des rois
et tirage de la tombola

Vendredi 18 Mars 2016
Tournoi inter-entreprises

Vendredi 3 juin 2016
Assemblée Générale du BC

Samedi 4 juin 2016
Concours de Palets sur plomb





Casson Basket Club

Pour la saison 2015/2016, le Casson Basket enregistre un maintien de ses effectifs et a pu engager 7 équipes en championnat. Cette nouvelle saison, qui a démarré plus tardivement, du fait de l'EUROBASKET, annonce quelques bonnes surprises : des recrues, des équipes invaincues et déjà des progressions fulgurantes ! Bravo et merci aux joueurs, aux coaches, à l'entraîneur et aux parents pour cette même passion partagée !

Le club est fier de former de jeunes bas-

ketteurs, grâce à un encadrement de qualité : chacun peut ainsi progresser de façon individuelle, et au sein de son équipe. Cela nous permet de collaborer avec les clubs voisins, afin que chaque joueur puisse évoluer selon ses attentes, en départemental ou régional.

Nous remercions la Mairie, qui met à disposition du matériel adapté (désormais la salle est dotée de 4 panneaux latéraux amovibles) et les sponsors, principale source de financement pour l'entraîneur salarié.



Pour connaître toutes les dates des festivités et nous contacter consultez notre site : <http://club.quomodo.com/as-casson-basket/accueil/> bienvenue

Du fait des événements tragiques de fin d'année, le club a décidé de reporter le tournoi 3x3 au week-end du 28 et 29 mai 2016 !

Soirée 80'
Samedi 21 mai
2016

L'ASC Football

Le cru 2015-2016

La saison 2015-2016 est reparti sur de bons espoirs, malgré, comme annoncé dans le bulletin de mi-année, la perte de notre équipe seniors. Les jeunes seront à l'honneur toute la saison, notre combat repose sur leur avenir, et nous ferons tout pour que ce soit à Casson.

Cette année, notre Club permet aux jeunes qui nous ont fait confiance d'évoluer sur 3 catégories : les U6-U9 ; les U10-U11 ; les U12-U13. Tout ce petit monde profite du bien être et évolue dans un environnement serein. De plus, ils ont de bons résultats, quel plaisir... Venez les encourager ...

Nos footballeurs sont encadrés par une équipe d'entraîneurs et dirigeants en nombre et en qualité, ce qui permet de les accueillir le lundi soir (U12-U13), le mardi soir (U6-U9) et le mercredi soir (U10-U11 et U12-U13), et bien sûr le samedi pour les plateaux et matchs de championnat et coupe.

Nous ne cacherons pas que nous n'avons pas atteint notre objectif puisque le foot de Casson ne compte toujours pas d'éducateur professionnel dans ses rangs (projet trop onéreux), mais nous nous en approcherons avec l'obtention du «Certificat Fédéral de Football» de certains de nos jeunes entraîneurs qui vont se lancer dans la formation. A l'image de Florent Riveron, entraîneur des U12-U13 qui détient déjà son diplôme d'éducateur.

Il est à noter également que le club est dirigé cette année par un bureau digne de ce nom qui ne compte pas moins de 14 personnes. Les perspectives sont là et la gestion du club en est facilitée.

Les dates à retenir :

- Galette (17/01/2016)
- Tournoi jeunes (week-end du 11-12/06/2016)
- AG (week-end du 04-05/06/2016)



ALERTE !!!

Malgré tous ces points positifs, un nuage noir plane au-dessus de nos têtes : en effet, le Club n'aura pas l'autorisation du District de continuer, s'il n'y a pas d'équipe de foot à 11 la saison prochaine : **en cas d'absence d'une équipe "seniors", nous serons dans l'obligation de fermer nos portes en Juin 2016 !!!**

Amis sportifs, amis footeux,
AIDEZ-NOUS !

Venez vous inscrire pour la saison prochaine, nous repartirons en 4^e division, ce n'est pas grave.
LE BUT EST QUE LE CLUB VIVE !

Vos contacts :

Jérémy Le Moël : 06 17 60 82 32

Jérôme Beaupérin : 06 88 84 70 31

Gym d'entretien

Sur des musiques rythmées et dans la bonne humeur, venez découvrir les cours dispensés par Edward (animateur ADGE) : cardio, renforcement musculaire, « step », « stretching »...

- Le mercredi à CASSON (salle municipale) 19h30/20h30
- Le lundi à Grandchamp des Fontaines

(complexe Cent sillons) 19h30/ 20h30

• Le jeudi à Grandchamp des Fontaines (complexe Cent sillons) 19h45/ 20h45.

Inscription annuelle : 101 euros tarif 2015/2016 ; tarif dégressif en janvier et avril.

Contact : Estelle ROBERT fele@aliceadsl.fr





A.S. Casson volley-ball



Grâce à ses participations aux forums des associations de Casson et Grandchamp des Fontaines en septembre, l'A.S. Casson volley-ball a démarré la nouvelle saison avec 19 licenciés dont 9 nouveaux inscrits. Cela nous a permis d'inscrire 2 équipes en championnat loisirs mixte et 1 équipe en championnat loisirs féminin pour la 2^e année consécutive. Découvrez-les en photos !
Pour ceux et celles qui souhaiteraient venir

découvrir l'association et le volley, nous vous rappelons que nos entraînements et matchs ont lieu tous les mercredis à partir de 20h30. N'hésitez pas à venir nous encourager !

Si vous souhaitez reprendre le sport en septembre prochain et que le volley vous intéresse, contactez-nous dès le mois de juin !

L'AS Casson Volley-Ball vous souhaite une excellente année 2016 !

Yoga

Venez découvrir et profiter des bienfaits du yoga

Les cours de Yoga ont lieu le vendredi matin à 9h45 salle des « préfabriqués ». Venez vous offrir une séance au mois de janvier et février, pour vous ressourcer, vous assouplir, vous renforcer et rajeunir physiquement et mentalement. Existente également des cours de Yoga Nidra (Yoga du sommeil éveillé, relaxation très profonde, ou des séances d'hypnose) le 1^{er} jeudi de chaque mois, à 20h30, salle Barak Ados à Sucé sur Erdre. Au plaisir de vous rencontrer sur un tapis de Yoga.

Contact : 06 11 73 22 55, ou
www.yoga-o-bienetre.jimdo.com,
www.hypnose44.jimdo.com

Tennis Club Cassonnais

Une 2^e saison très bien partie !

Quelques chiffres :

- 3 heures de cours le lundi soir pour les 5 -14 ans,
- 3 créneaux loisirs pour les adultes dans la semaine : lundi de 16h30 à 17h30, mercredi matin et dimanche après midi ainsi que toutes les matinées des vacances scolaires,
- 19 adhérents jeunes et 12 adhérents adultes.

Les cours enfants sont toujours assurés par notre professeur et coach de vie Simon PELE. Simon propose également des stages adultes et enfants pendant les vacances scolaires ainsi que des cours individuels sur le créneau du lundi de 16h30 à 17h30. Les stages et cours individuels sont ouverts également aux non licenciés.

Cette année, la grande nouveauté est la mise en place d'un entraînement collectif le dimanche soir de 18h à 19h30 pour les adultes. Celui-ci est animé par Florent, l'un

de nos licenciés.

Florent a su apporter une touche technique mais aussi ludique à ce moment de jeu collectif. Nos adhérents apprennent ainsi à se connaître et n'hésitent plus à se « défier » pendant les créneaux loisirs qui leur sont réservés. Cette dynamique de l'équipe « senior » se ressent également lors des stages animés par Simon à chaque vacances scolaires : eh oui vous y êtes de plus en plus nombreux !!

Si vous souhaitez faire partie du groupe, il n'est pas encore trop tard.

Nous proposons des tarifs dégressifs (adhésion à 40 € sur la période de janvier à août). Pour ceux qui le souhaitent, venez nous rejoindre au sein du bureau. Nous avons besoin de vos idées et de votre soutien pour nous projeter sur les prochaines saisons tennistiques (mise en place d'animations, de compétitions, etc.)

Nous remercions la société Baglione qui nous a soutenu cette année. Grâce à leur aide, nous allons pouvoir renouveler notre stock de balles !

Contact :
Karine, Malvina ou
Hubert
au 06.52.85.37.47
tc.casson@gmail.com
www.tccassonnais.fr





Grandchamp Arts Martiaux



Grandchamp-Arts-Martiaux compte aujourd'hui plus de 280 adhérents (20% de cassonnais) répartis dans les six disciplines proposées par le club, à savoir :



- le **JUDO**, dès l'âge de 4 ans
- le **JUJITSU**, un art martial japonais qui remonte à l'époque des Samourais
- Le **KALI-SILAT-SYSTEMS**, des techniques de self-défense d'origine indonésienne
- Le **TAISO**, une « culture physique » très complète composée de nombreux exercices : assouplissements, étirements, renforcements musculaires, cardio-respiratoires, et relaxation
- Le **TAICHI-CHUAN**, art martial chinois

bénéfique pour la santé qui peut se pratiquer jusqu'à un âge très avancé

- Le **QI-GONG**, « gymnastique » chinoise qui permet le renforcement de l'énergie et l'assouplissement du corps

Souvent préconisés par des praticiens dans de nombreuses pathologies (insomnie, stress, etc.). Malgré le nombre important de pratiquants, le club a su conserver sa dimension humaine. On y vient, bien sûr pour faire du sport, entretenir son corps, mais aussi

pour se « vider la tête ». Notre objectif est d'apporter un enseignement de qualité dans une ambiance conviviale. Les cassonnais y sont les bienvenus et l'entente Grandchamp/Casson fonctionne toujours aussi parfaitement.

Pour tous renseignements :
www.grandchamp-arts-martiaux.fr
Frédéric gousse Président 06 07 98 00 40
Françoise Brassier (secrétaire) référente pour Casson 06 84 20 95 40



Dates à retenir

Soirée dansante :
Samedi 2 avril 2016

Tournoi :
Samedi 21 mai 2016

Assemblée générale :
Vendredi 10 juin 2016 à 19h

Remises de grades :
Vendredi 10 juin 2016 à 20h

Pique-nique de fin de saison :
Samedi 11 juin 2016





Jeux Bretons de Casson

Notre belle équipe se conforte encore cette saison. En effet, à Plouvenez Moedec dans les côtes d'Armor, le 5 août lors du championnat de Bretagne, les cassonnaises et les cassonnais sont revenus avec plusieurs titres de champions de Bretagne.

Quelques résultats :

- 1^{re} place au lancer de la pierre lourde pour Hortense Lebot (catégorie "femmes") et 2^e pour Johan Bouineau (catégorie "hommes"),
- 1^{re} place pour Anaïs Charvieux au lever d'essieu de 20 kg,
- 2^e place au court bâton pour Anaïs Charvieux (catégorie "femmes") et 1^{re} place pour Laurent Tiger (catégorie "hommes"),
- 3^e place pour Patrice Hurtaud au lancer de la gerbe de paille,
- 1^{re} place pour les tireurs et les tireuses à la corde !
- Et enfin une 1^{re} place pour les filles au relais du meunier, 2^e et 3^e places pour les garçons.

Autres résultats sur le site web de la FNSAB (fnsab.info).

En 2016, c'est sur les terres de l'Ille-et-Vilaine à Monterfil que se dérouleront les prochains championnats. La date du 25/26 juin est retenue et nous contraind à annuler notre rendez-vous cassonnais. Un autre projet est sur les rails et non des moindres au sein de notre association, c'est la sélection de nos champions au championnat du monde de tir à la corde organisé par la Twif. Une étude de financement est en cours car cela se déroulera à Malmö en Suède au mois de septembre.

Notre association c'est aussi la location de chapiteaux

Au nombre de trois de 40 m² chacun + 5 tables et 10 bancs. Réservation auprès de Fabrice Jouneau au 07 81 43 28 73. Bloavezh mat. Kenavo !

Retrouvez-nous sur la page Facebook www.facebook.com/LeJeuxBretonsDeCasson ou laissez-nous un message sur jeuxbretons.casson@gmail.com





Moto club Tuduò Mat

Respect, Solidarité, Plaisir, Sécurité... Telles sont nos devises.

Si comme nous, elles font partie de vous, venez nous retrouver et profiter de bons moments conviviaux et de grandes balades motos.

À noter, nos prochaines manifestations :

- Galette des rois le vendredi 15 janvier 2016 à 19h00 salle des « préfas » (renouvellement ou nouvelles adhésions) ;
- Descente aux flambeaux Et St Patrick le 26 mars 2016,
- Week-end de la Pentecôte 14, 15 et 16 mai 2016,
- pique-nique du club le dimanche 3 juillet 2016,
- rallye le samedi 27 août 2016,
- balade moto le samedi 1er octobre 2016.

Et voici notre nouveau bureau :

Nicolas ODIAU, Président
Didier LE CLINCHE, Vice-Président
Céline SANSAULT, Trésorière
Frédéric SANSAULT, Trésorier adjoint

Isabelle ROBIN, Secrétaire
Jean-Philippe COSSON, Secrétaire adjoint
Bruno DEGOUY, chargé de la sécurité Et prévention.

Nous contacter :

+06 52 72 36 39

+mctudumat@outlook.fr

+facebook moto club Tuduò Mat
(logo blanc)

À profiter !

Une remorque est à la disposition des adhérents gratuitement ou tarif préférentiel pour les non adhérents.

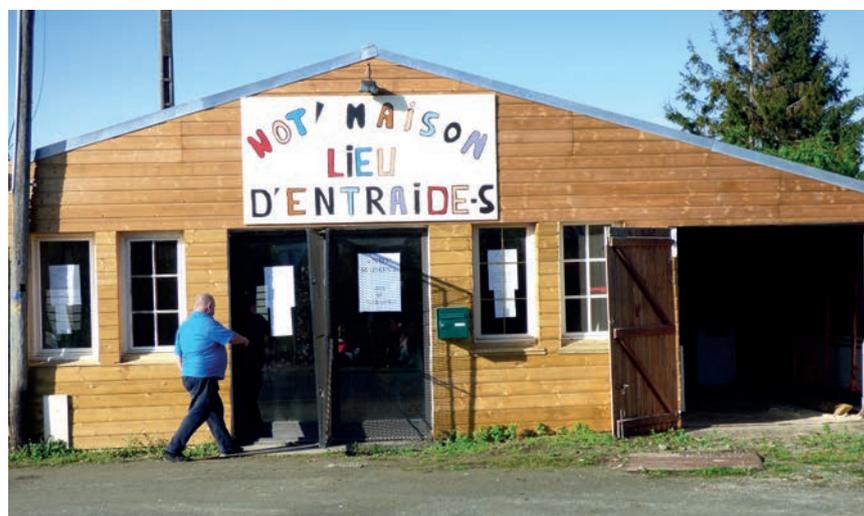


Associations Diverses

Not'Maison

Lieu d'entraides

À Nort-sur-Erdre, dans un ancien magasin d'une centaine de m², une vingtaine de personnes de toute génération confondues, de vingt-cinq à quatre-vingts ans, en recherche d'emploi, salariés ou en cessation d'activités, isolées ou pas, avec ou sans soutien familial, vaillantes ou pas, viennent des 4 communes voisines, à pied ou en covoiturage, aux rendez-vous réguliers de la maison d'entraide. Ces rencontres permettent d'échanger et de débattre sur





ce qu'il convient de faire ensemble pour répondre aux besoins exprimés par l'un ou par l'autre. Ainsi s'organise, depuis la fin du printemps, l'entraide « à la carte ». Ce lieu d'entraide, créé avec la participation de l'ANCRE, du GEM et de CARITAS, est un lieu où chacun peut venir avec joie et en toute confiance, autrement dit un lieu où :

- l'on se respecte (la parole de l'un vaut la parole de l'autre),
- l'on s'écoute (chacun peut parler de son expérience, quelle que soit sa situation et en toute confiance et liberté),

- l'on s'entraide pour avancer (chacun selon ses capacités).

Nous sommes convaincus que chaque personne a des richesses, a quelque chose à partager et peut agir pour les autres. L'entraide s'exerce dans le local avec de nombreuses actions (remise en état des lieux, cuisine, jeux, débats, aide à la compréhension du français (actuellement 7 personnes), atelier de « grifouillage », de lecture collective...) ainsi que chez celui qui a besoin d'être aidé, chez celle qui ne peut réaliser seule certains travaux. NOT' MAISON sera ouverte le plus possible

avec ceux qui ont envie de construire avec leurs talents et avec d'autres des lendemains qui chantent.

76 rue François DUPAS
(route de Casson) Nort sur Erdre
Tél : 07 86 49 60 74

Permanences actuelles :

- Jeudi de 14 à 17 h
- Vendredi de 9h30 à 17h
- Samedi de 10 à 12 h
- + horaires des activités.

Contact pour Casson :

Armel VION : 06 07 40 15 91

ANCRE Association Nortaise des Chômeurs en Recherche d'Emploi

L'Ancre est une structure de réinsertion vers l'emploi, qui fonctionne avec des conseillers en insertion professionnelle.

À Nort sur Erdre, dans les locaux de la Maison de l'Emploi, place du champ de foire, l'Ancre (association loi 1901) est installée. L'Ancre assure :

- un accueil des demandeurs d'emploi en difficultés,
- un accompagnement individualisé pour chaque demandeur d'emploi afin de travailler sur son projet professionnel,
- c'est une structure qui offre dès le début de la mise en relation des heures de travail sous la forme de petits contrats de mises à disposition.

Les heures de travail offertes répondent à des besoins variés :

- pour les collectivités locales (services auprès des enfants, ménage des locaux, travail dans les espaces verts, et bien d'autres activités)
- pour des entreprises du secteur qui ont un surcroît d'activités
- pour des particuliers (service aux personnes, ménage, repassage, travaux extérieurs...)

Demandeurs d'emploi, vous pouvez vous inscrire à l'Ancre.

Particuliers, Entreprises et collectivités, vous pouvez faire appel à l'Ancre.

Tél. 02 40 29 57 60

ou accueil@ancre44.fr

Le chantier d'insertion des Jardins d'Avenir accueille 9 jardiniers (anciens demandeurs d'emploi). Ils sont accompagnés par un encadrant technique et pédagogique. Les jardiniers en contrat aidé, dans le cadre de leur emploi au jardin préparent leur réinsertion professionnelle. Le jardin produit des légumes biologiques. Les légumes produits sont vendus sous la forme d'un panier hebdomadaire. Les « Jardins d'Avenir » vous proposent un panier de légumes biologiques, au prix de 10 euros ou 8 euros (suivant votre choix) chaque semaine. Le panier est à retirer le vendredi (entre 16 et 20h) sur la commune de Nort sur Erdre au parc de la Garenne. Si vous le souhaitez vous pouvez devenir adhérent en contactant l'Ancre. Un partenariat nouveau vient de commencer avec un lieu d'entraide qui s'ouvre à Nort sur Erdre, route de Casson, appelé « Not' Maison » qui souhaite être un lieu de convivialité et d'échanges de compétences. Afin de donner à chacun le maximum de chances pour un retour à l'emploi, des bénévoles de l'Ancre animent un atelier d'accompagnement à la connaissance de la langue française, et d'aide à la lecture et écriture, dans le cadre de ce projet commun.

Ouvert tous les jours, à Nort sur Erdre :
- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- le vendredi de 8h30 à 12h.

Tél. 02 40 29 57 60 ou 02 40 77 42 97
accueil@ancre44.fr

lesjardinsdavenir44@yahoo.fr

Contact à Casson :

Monique et André Ménard, le tertre

Tél. 02 40 77 64 17



Connaissez-vous cet outil ?



Il a été inventé aux Jardins d'avenir, afin de faciliter les plantations manuelles à intervalles réguliers.

Cet outil a été réfléchi par l'encadrant et les salariés au jardin. Il a été réalisé par un bénévole qui a apporté son savoir-faire technique. Il permet de gagner en rapidité et en efficacité pour faire des trous de 10 cm en 10 cm. Il sert actuellement pour les plantations de poireaux.





CCLC Communauté Chrétienne Locale de Casson

L'équipe locale d'animation (Daniel Gallard, Odile Bourget, Monique Ménard, Jeanne Hardy, Annie Drouet, Jacques Nozay, Cécile Guillet, Armel Vion), anime la vie paroissiale de Casson.

Des permanences régulières (tous les troisièmes samedis du mois de 10h30 à 11h30), où vous pourrez venir demander une intention de messe, inscrire votre enfant à la Catéchèse, Communion, Profession de foi ou Confirmation. Mais encore demander des renseignements pour un baptême, un mariage, un décès, ou tout simplement discuter de vos

préoccupations.

La messe habituelle, le premier dimanche de chaque mois à 9h30.

L'« assemblée de prière », tous les troisièmes dimanches à 10h30 : Assemblée de chants, de prières, de lectures, de réflexions, de projections, de dialogues. Participation à la vie de la commune avec « Casson mon pays » pour connaître l'histoire de l'église de Casson, remettre en valeur les anciens fonds baptismaux...

Personne à contacter en cas de besoin :
Armel Vion au 02.40.77.65.48



Secours Catholique

Le Secours Catholique, Caritas France, veut :

- Lutter contre la pauvreté avec ceux qui la vivent,
- Valoriser la parole et les talents de chacun,
- Développer des actions basées sur l'entraide et la fraternité,
- Donner envie de s'engager.
- Agir, se former et réfléchir tous ensemble.

En 2014, près de 13 000 personnes ont été aidées en Loire Atlantique, par près de 1 700 bénévoles...

Dans notre territoire de Nort sur Erdre, qui intègre Casson, nous pouvons rechercher avec vous la meilleure réponse à vos difficultés.



Contact pour le secteur de Casson :
07 86 49 60 74

UCAC Union des Commerçants et Artisans de Casson

Tous les ans, c'est la même histoire : qui va écrire l'article pour le bulletin municipal ?

Je ne sais pas comment ça se passe dans votre association, mais en général, c'est toujours le même qui se « coltine » la corvée.

À l'UCAC, c'est la même chose. Tout le monde veut qu'il y ait un article, mais personne ne veut l'écrire !

Il y a bien notre président, Denis Langlais qui, à la retraite, aurait bien le temps de le faire, d'autant plus qu'il commence à prendre du plaisir à lire les discours, il pourrait apprendre à en faire.

- Notre carreleur, Franck Bureau, n'a pas le temps : trop de carrelage à poser,
- Nos menuisiers : « Step Menuiseries », « Joël Bihan Menuiseries », « Michael

Challon Menuiseries » et « Hervé Josse Menuiserie » ont trop de planches à couper,

- Le plombier « Marc Chailleux » a trop de fuites d'eau à colmater,
- « Les Constructions Georget », « La Maçonnerie Damien Sezestre » et « La Maçonnerie des Marches de Bretagne » ont trop de parpaings à poser,
- Brigitte Retouches a trop d'ourlets à faire
- « Changer d'air » a trop de têtes à dégarnir,
- « Joseph de la Bouvrie » a trop de foies gras à préparer,
- « Gecksys Electronics » a trop de prototypes à réaliser,
- « Activsystem » a trop d'ordinateurs à réparer,
- « Emiliy Jolie » a trop de jambes à épiler,

- « la Garage Boyas » a trop de voitures à dépanner,
- « Tartines et Gourmandises » a trop de pain sur la planche,
- « Eco Collecte » trop d'encre à faire couler dans les cartouches,
- « La Poissonnerie Pelloquet » trop de poissons à écailler,
- La carrière « Baglione » a trop de cailloux à casser...

Et comme il ne reste plus qu'ASN44 et qu'il a l'habitude de le faire, et bien ce sera comme l'an passé, c'est lui qui va l'écrire ! Comme il travaille à mi-temps (12 heures par jour et le reste du temps il fait ce qu'il veut) il a écrit cet article sur son temps de repos, tard, un soir d'hiver. À l'année prochaine pour un nouvel article.

À quoi sert le recensement ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT PENSER ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes

Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population

Les grandes étapes du recensement ?

AVANT LA COLLECTE



Recrutement et formation des agents recenseurs



Constitution de la liste des adresses à enquêter



Tournée de reconnaissance pour avvertir du passage de l'agent recenseur

PENDANT LA COLLECTE



Distribution et récupération des questionnaires par mon agent recenseur



Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune

APRÈS LA COLLECTE



Certification de la collecte par le maire



Transmission des questionnaires à la direction régionale de l'Insee



Saisie et traitement des données

Vérification et validation des résultats par l'Insee



Communication des chiffres aux maires et au grand public

La solitude et l'isolement : l'affaire de tous

Suis-je assez vigilant à la situation de celui qui vit à côté de moi ? Aujourd'hui, il s'agit de mon voisin ; mais demain, il se pourrait que ce soit moi !

L'isolement désigne le fait d'être séparé, de gré ou de force, du reste de son environnement. Il peut être la **source d'un état pathologique** (dépendance physique ou psychique) **d'un éloignement géographique, d'une perte de lien social** (choisi ou subi : décès, conflit familial), **d'une précarité économique** (l'éloignement de l'emploi, la précarité financière), comme **d'une rupture avec les modes de communication moderne** (téléphones portables, internet).

Il est la conséquence d'une coupure de communication avec l'extérieur et d'un

manque de relations sociales, entraînant des difficultés d'intégration, voir d'un processus de **désintégration**.

La solitude peut être choisie, mais lorsqu'elle est subie, elle devient une souffrance et un risque.

Le processus d'isolement peut toucher toutes les générations, mais s'intensifie avec l'avancée en âge.

Le repérage de la solitude et la lutte contre l'isolement ne doit plus être ignoré et **devenir l'affaire de tous**.

Cette question, souvent méconnue, est au cœur des préoccupations des communes et fait l'objet d'un travail de réflexion au sein de la **commission « Action Solidaire et Sociale »** de la **Communauté de Commune d'Erdre & Gesvres**.

L'objectif au long terme est d'agir contre ce phénomène de société et d'envisager

Les chiffres sont parlants !

« en 2013, **un français sur quatre** de plus de 18 ans se trouve dans une situation le rendant potentiellement exposé, en cas de rupture, à l'isolement social. **5 millions de personnes de plus de 18 ans** sont effectivement seules, soit 12% des personnes, plaçant la France **parmi les 3 pays d'Europe** les plus touchés par l'isolement relationnel » (Rapport Monalisa, 2013).

des actions favorables à la reconstruction des liens sociaux. **Il ne tient qu'à vous d'agir.**

Si vous ne savez pas qui contacter, rapprochez-vous de votre Centre Communal d'Action sociale en Mairie au 02 40 77 62 46.

Chefs d'entreprises, rendez-vous le 21 janvier à Héric

Lancé pour la première fois en 2015, Erdre & Gesvres organise désormais une cérémonie des vœux dédiés aux acteurs économiques du territoire. **Tous les chefs d'entreprises sont chaleureusement conviés à ce rendez-vous qui se déroulera le 21 janvier à Héric, espace de Bruyères**

à 20 h. À l'occasion du lancement de la nouvelle stratégie économique d'Erdre & Gesvres, des actions concrètes au plus près des réalités économiques des entreprises seront présentées lors de cette cérémonie. Ce sera également l'occasion de rencontres et d'échanges entre les entreprises.

Pour la Communauté de Communes ces cérémonies de vœux ne sont pas qu'une tradition. C'est avant tout l'occasion d'aller à la rencontre de tous ceux qui font vivre le territoire.

Recherche ton job d'été avec la Maison de l'Emploi et de la Formation

Parce que ce n'est pas si simple de trouver un job quand on est jeune, la Maison de l'Emploi et de la Formation d'Erdre & Gesvres se mobilise pour t'aider à décrocher ton job d'été. Ce dispositif spécial « job d'été » à destination des jeunes de la Communauté de Communes aura lieu

du 23 janvier au 15 avril 2016, avec cette année, un partenariat avec la Maison de l'Emploi de Noirmoutier pour t'ouvrir à de nouveaux horizons ! Plusieurs temps forts sont prévus pendant les vacances de février.

Programme détaillé auprès de **Maison de**

l'Emploi près de chez toi :

- À Grandchamp-des-Fontaines : 1, rue des Cèdres, Tél. 02.51.12.10.94.
- À Nort-sur-Erdre : 2bis, place du champ de foire, Tél. 02.40.72.10.85.

Hors-saison : les prochains rendez-vous de votre saison culturelle

Dimanche 17 janvier : un dimanche après-midi en famille

« Moi, Canard »

Le Joli Collectif /

Tout public à partir de 8 ans

Théâtre et musique

Dimanche 17 janvier à 16h

Espace Malraux - Saint-Mars-du-Désert

Vendredi 29 janvier : une soirée pour les adolescents

« À la renverse »

Théâtre du Rivage

Tout public dès 13 ans

Théâtre

Vendredi 29 janvier à 20h

Espace Simone de Beauvoir - Treillières

Mardi 9 et mercredi 10 février : des marionnettes du 3^e âge

Mardi 9 février à 20h30 (complet)

et Mercredi 10 février à 15 h

Espace culturel Cap Nort - Nort-sur-Erdre

Infos pratiques - Hors-saison

Tarif unique de 5 € par personne, enfant ou adulte. Programmation, information

et billetterie : www.hors-saison.fr ou au 02 28 02 22 52



Tribune de M. le Député

Madame,
Monsieur,

C'est toujours avec plaisir que je vais à la rencontre des habitants, élus, responsables d'entreprises et d'associations de la 5^e circonscription de Loire-Atlantique.

Être présent sur les différents territoires de la circonscription, vous rencontrer, vous écouter et me faire le relais de vos initiatives, de vos projets et de vos attentes, c'est aussi l'engagement que j'ai pris dans le cadre du mandat de député que vous m'avez confié.

Même si les signes de redressement de la France sont bien présents, la crise que nous subissons depuis 2008, en France comme en Europe, pèse encore, notamment sur l'emploi, et ne manque pas de susciter des inquiétudes dont vous me faites part. Les attaques terroristes perpétrées en France en 2015 sont venues ajouter des craintes sur la sécurité de notre pays. Le Président de la République et le Gouvernement ont aussitôt, avec dignité et sang-froid, pris les mesures nécessaires pour protéger la population et solliciter comme il se doit

l'Europe ainsi que le Conseil de Sécurité des Nations Unies pour que la lutte contre le terrorisme soit menée sans répit, sur tous les fronts.

Plus que jamais, nous devons croire en la France et rester unis et rassemblés autour des valeurs qui ont fait sa grandeur : la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. Croyez en mon engagement constant pour ces valeurs, toujours au service du progrès et de la justice sociale. Avec ma suppléante Elsa Régent-Pennuen, je tiens à vous exprimer nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

Sincèrement,
Michel MÉNARD

Député de la 5^{ème} circonscription de Loire-Atlantique
Conseiller départemental de Loire-Atlantique

Permanence parlementaire
4 rue Léonard de Vinci
44470 CARQUEFOU
Tel: 02 40 68 70 04 – Fax: 02 40 68 70 53
contact@michelménard.fr
www.michelménard.fr

Comment bien réagir en cas d'attaque terroriste ?



Dans un premier temps, le gouvernement conseille aux citoyens de localiser le danger et de s'échapper pour s'en éloigner. Si possible, ils doivent prêter main forte aux autres personnes situées dans les environs et ils doivent aussi faire en sorte de ne pas s'exposer tout en alertant les personnes croisées sur leur chemin.

Et si la fuite est impossible alors ? Simple, il faut s'enfermer chez soi et se barricader en plaçant un canapé ou un objet lourd devant la porte. Il peut aussi être judicieux d'éteindre les lumières et d'éteindre la

télévision, l'ordinateur, les lampes et la chaîne Hi-Fi pour éviter d'attirer l'attention des terroristes.

Dans le même ordre d'idée, il faut aussi s'éloigner des ouvertures et s'allonger au sol, ou s'abriter derrière un obstacle solide comme un mur ou un pilier. Il faudra simplement penser à couper la sonnerie du téléphone.

Dans tous les cas, après avoir sécurisé leur position, les citoyens devront appeler le 17 ou le 112 pour prévenir les forces de l'ordre. Il est aussi préférable qu'ils ne courent pas vers les gendarmes et qu'ils ne fassent pas non plus de mouvements brusques.

Pour en savoir plus www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste

État-civil

à partir du 07/07/15



Naissances

- Ryad KARIM**
262 rue des Moulins 9 juillet
- James TELLIEZ**
24 rue de la Chenaie 13 juillet
- Sarah JACQUET**
6 rue des Genêts 5 août
- Mélina BEILVERT**
35 rue de la Chenaie 24 août
- Charlotte EUZÉNAT**
la Galpatière 1^{er} septembre
- Sibylle TOSTIVINT**
8 bis rue du Bas du Bourg 5 septembre
- Emeline ACCENT**
16 rue de la Chenaie 14 septembre
- Lucas LEBEAU**
4 bis rue du Patis Jars 29 septembre
- Célestine HERVÉ**
17 rue des Genêts 10 novembre
- Anouck DUPUIS**
12 route du Pas Chevalier 29 novembre



Mariages

- Anthony LEDUC et Adeline ZIMMERMANN** 11 juillet
- Stéphane DELUEN et Valérie JOSSO** 18 juillet
- Thomas RINGARD-FLAMENT et Lenaig BRIAND** 29 août
- Florent TARDIEU et Agathe MOLISSET** 12 septembre



Décès

- Jacques CHAVARIN**
12 lotissement de la Prairie 10 juillet
- Daniel MARTIN**
Le Tertre 23 août
- Françoise JOSSO née PROUVIER**
23 lotissement du Galichet 6 octobre

Agenda



JANVIER

- 12 : Galette des rois - salle des préfas - APEM
- 15 : Galette des rois - 19 h - salle des préfas - Tudou Mat
- 17 : Portes ouvertes - Badminton Club Casson
- 17 : Galette des rois - ASC Football
- 21 : Assemblée générale - salle des préfas - 18 h - Casson Mon Pays
- Rencontre chef d'entreprises - espace de Bruyères - Héric
- 30 : Repas des Aînés - restaurant scolaire - 12 h
- Inscriptions AJICO - local jeunes
- Galette des rois - Badminton Club Casson

FÉVRIER

- 3 : Inscriptions AJICO - local jeunes
- 6 : Soirée dansante - Sucé sur Erdre - OGEC/APEL
- 7 : Concours de belote - Club des Joyeux Amis
- du 8 au 11 : Stage de musique assistée par ordinateur - EMI

MARS

- Du 4 au 19 : 13^e festival Polyglotte
- 7 : Réunion parents - halte garderie
- 9 et 10 : Spectacle « Jaune et Noir » - Nort sur Erdre - RAM
- 18 : Tournoi interentreprises - Badminton Club Casson
- 26 : Descente aux flambeaux et St patrick - Tudou Mat

AVRIL

- 2 : Soirée dansante - Judo Club - Grandchamp des Fontaines
- 23 : Portes ouvertes et marché de printemps - École Ste Anne

MAI

- Du 9 au 13 mai : Portes ouvertes et inscriptions - EMI
- 15 : Kermesse - École Ste Anne
- 21 : Soirée dansante années 80 - Casson Basket Club
- Tournoi - Judo Club - Grandchamp des Fontaines
- 28 et 29 : Tournoi 3x3 - Casson Basket Club

JUIN

- 3 : AG - Badminton Club Casson
- 4 : Concours de palet - Badminton Club Casson
- 4 et 5 : AG - ASC Football
- 10 : AG - Judo Club - 19h - Grandchamp des Fontaines
- 11 et 12 : Tournoi jeunes - ASC Football
- 18 : Fête été - École Montgolfier
- 19 : Fête du petit patrimoine rural / grand prix cycliste - Casson Mon Pays

JUILLET

- 3 : Pique-nique - Tudou Mat